

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	01	SOCIAL	05
TRANSPORT	08	ADMINISTRATION	27	ECONOMIE	03
RURAL	04	GOVERNANCE PUBLIQUE	07	TELECOMMUNICATION	01

N° 2630

26 Aout 2022

26 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N° 00000033/CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire
	Titre/objet	DECISION CONJOINTE N° 00000033/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 5 ET 7 A 10 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 AONO/CN/ 4ÈMERGPH/CN RGAE/CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 POUR L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈMERCENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°01 A/S 001/DC/C-NDOM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE Y COMPRIS UN PYLONE HAUBANE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NDOM, DEPARTEMENT DE LASANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.LE MAIRE DE LA CON-IMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y RELATIF EST MODIFIE COMME SUIIT :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	030/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°030/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 8424 /DG/APN/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 8424 /DG/APN/2022 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N° 009/CAY5/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 009/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE NIMBUZDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 0 Lire Titre/objet ADDENDUM TO TENDER NOTICE THE PRESIDENT OF THE REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL INFORMS INTERESTED BIDDERS FOR THE CONSTRUCTION OF PORTABLE WATER SUPPLY SCHEME TO BONJONGO, BUEA SUBJECT OF TENDER NO 030/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2022 OF 17/08/2022 THAT THE LATEST DATE OF SUBMISSION OF BIDS IS ON THE 14/09/2022 AND NOT THE 01/09/2022 AS EARLIER MENTIONED IN THE TENDER FILE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference 014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 26/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference N° 010/CAY5/CIPM/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 010/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE PRIMA SOLARTEC SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES DANS LES LOCALITES ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (LOT 1), ESSOS CARREFOUR PAKITA (LOT 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference N° 011/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL ASSIDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference N° 009/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC EN QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference N° 8459 /DG/APN/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 8459 /DG/APN/2022 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference N° 011/CAY5/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 011/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE BIG SARLDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference N° 00000032 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire</p> <p>Titre/objet DECISION CONJOINTE N° 00000032 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS EN QUATRE (04) LOTS.-</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 009/ADD/CM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF 008 PROROGÉANT LA DATE DE DEPOUILLEMENT RELATIF L'AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO-PU/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 29/07/2022 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A NDONG MBOME DANS LA COMMUNE DE MANDJOU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0036 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0036 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/SIC/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 224 LOGEMENTS,DE QUELQUES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET DES TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS SUR LE SITE D'EKOKO II DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS,LEURS EQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELS ET L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS A YAOUNDE ET SES ENVIRONS (PHASE 1)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference COMMUNIQUE N° 006 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 006 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 006/C/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GEPS D'EKITE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference N° 012/CAY5/CIPM/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 012/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS TAKEN-UP CONSTRUCTION & CIEDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU CMA DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference N° 00000012/CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000012/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 5 ET 7 A 10 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 AONO/CN/ 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 POUR L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference COMMUNIQUE N° 007 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference [002/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022 RELATIVE A L'APPUI AU GIC REVMOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-09-2022

23

Reference [030/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°030/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

24

Reference [COMMUNIQUE N° 004](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 004 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

25

Reference [D13-260/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-260/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 043/D13-512/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT CLÉ EN MAIN DU CENTRE D'IMAGERIE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BDEAC

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [N° 8461/DG/APN/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8461/DG/APN/2022 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

27

Reference [N° 00000030 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION CONJOINTE N° 00000030 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULATIONDE L'ATTRIBUTION DU LOT 3 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 30 JUILLET POUR L'EDITION DES QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE », « MENAGE SANS DOMICILE APPARENT », « MENAGE COLLECTIF » EN TROIS (03) LOTS.-

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference N°00000031 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire Titre/objet DECISION CONJOINTE N°00000031 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DES LOTS 1, 2, 3ET 4 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR EN SIX (06) LOTS.- Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference N° 00000034 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire Titre/objet DECISION CONJOINTE N° 00000034 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 6 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/ CN 4ÈMERGPH/CN RGAE /CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈMERCENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 008/ADD/CM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF 008 PROROGEANT LA DATE DE DEPOUILLEMENT RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRCEURE D'URGENCE N°11/AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU).DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST. LOT UNIQUE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference N°001/ASMI/CAY5/SG/SMP/2022 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/CAY5/SG/SMP/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHÉ D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 05-09-2022
-----------	--

32	Reference 00028/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00028/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 22 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2022FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 30 391 08 330002 523111 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [N°013/ASMI/SIC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°013/ASMI/SIC/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 A HIPPODROME/YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE D'IMPUTATION N° 23 13 17 00

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-09-2022

34

Reference [00054/E/2/SMI/MINH DU/CC-PDVIR/AING/RPM/ARPM//2022](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 00054/E/2/SMI/MINH DU/CC-PDVIR/AING/RPM/ARPM//2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR GENIE CIVIL A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CC/PDVIR)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-09-2022

35

Reference [N° 010/C/CAY5/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES À SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (LOT 1), ESSOS CARREFOUR PAKITA (LOT 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

36

Reference [COMMUNIQUE N° 006](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

37

Reference [COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [COMMUNIQUE N° 007](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [COMMUNIQUE N° 004](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 004 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

40

Reference [001/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES , DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-09-2022

41

Reference [020/AONO/CRTV/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°020/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE UNITE DE CONTROLE DES LAMPES ET ACCESSOIRES A LA CRTV – EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-10-2022

42

Reference [N° 00000010 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000010 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DES LOTS 1, 2, 3 ET4 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR EN SIX (06) LOTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

43

Reference [021/AONO/CAY6/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°021/AONO/CAY6/CIPM/2022 DU 25/08/2022EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UN GENERATEUR POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-09-2022

44

Reference [N°00000013 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000013 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 6 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [00004/AONO/MINMIDT/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00004/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES DE FONCTION DE TYPE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DU MINMIDT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-09-2022

46

Reference [013/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 22/08/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/ AONO/CUE/CIPM/2022 DU 22/08/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOWA (PHASE 1)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-09-2022

47

Reference [021/AONO/K/SG/CRPM/MOD/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet N° ____/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/SIGAMP/2022 DU _____ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MAZA SALAK, COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 24-08-2022

48

Reference [007/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 24 AOÛT 2022 SÉLECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE DES IRR AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION, LA TRANSMISSION ET LA PUBLICATION DES DONNÉES FINANCIÈRES FIABLES CRÉDIT IDA NUMÉRO : V 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 06 JUIN 2022, ONGLET « CONSULTANTS, NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ACTIVITÉ : CM-MINEPAT-296382-CS-CQS ».

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-09-2022

49

Reference [009/C/B/SDG/DAESC DU 26 JUILLET 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DE BETAIL A NDOKAYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	N°00000009 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000009 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 3 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 30 JUILLET POUR L'EDITION DES QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE », « MENAGE SANS DOMICILE APPARENT », « MENAGE COLLECTIF » EN TROIS (03) LOTS.-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	019/AONO/K/SG/CRPM/2022 Lire
	Titre/objet	N° _____/AONO/K/SG/CRPM-EN-BEC/2022 DU _____ POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'EXTRÊME-NORD, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-08-2022

52	Reference	014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 26/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

53	Reference	00411/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00411/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 22 AOÛT 2022 PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

54	Reference	00000025/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000025/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 23 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), OBJET DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 0009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference 002/D/SDO/MEME/DTB/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PUBLICATION OF RESULTS DECISION N° 002/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS FOR CONTRACT, RELATING TO TENDER N° 02/ONIT/SDO/MEME/DTB/ 2022 OF 22ND JULY 2022 FOR THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM ECOBANK TO VIANELO-SATA WORKSHOP- SONAFANG STREET (ETA COLLEGE) IN KUMBA I COUNCIL AREA -KUMBA I SUBDIVISION SOUTH WEST REGION. PROJECT OWNER: MAYOR OF KUMBA I COUNCIL (AUTHORIZING). FUNDING: MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT (PIB 2022). THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR MEME, "CONTRACTING AUTHORITY" HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT FOLLOWING DECISION N° 002/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, THE ABOVE-MENTIONED PROJECT HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS: THE ABOVE-MENTIONED ENTERPRISE SHOULD REPORT AT THE SENIOR DIVISIONAL OFFICE WITHIN SEVEN (07) DAYS FROM THE DATE OF PUBLICATION FOR OTHER FORMALITIES</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

56	Reference 003 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N° 003 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS ET MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU LOT 2 DE LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

57	Reference N° 00000011 /CN-4ème RGPH/CN-RGAE Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N° 00000011 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS EN QUATRE (04) LOTS.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

58	Reference 0005 MINFI/DGD/CIPM-DGD Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°0005 MINFI/DGD/CIPM-DGD DU 19 AOUT 2022PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

59	Reference 001/D/SDONEME/DTB/2022 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PUBLICATION OF RESULTS DECISION N° 001/D/SDONEME/DTB/2022 OF 19M AUGUST 2022, BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS FOR CONTRACT, RELATING TO TENDER N° 01/ONIT/SDO/MEME/DTB/ 2022 OF 22ND JULY 2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE IN KUMBA I SUB-DIVISION, SOUTH WEST REGION. PROJECT OWNER: MAYOR OF KUMBA I COUNCIL (AUTHORIZING). FUNDING: MINISTRY OF LIVESTOCK FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES (BIP 2022) THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR MEME, "CONTRACTING AUTHORITY" HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT, FOLLOWING DECISION N° 001/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, THE ABOVE-MENTIONED PROJECT HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS:</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference ADDITIF N° 003 Lire Titre/objet ADDITIF N° 003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference N° 0111/D/SIC/DG/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 0111/D/SIC/DG/2022 DU 25 AOUT 2022PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference ADDITIF N° 01 A/S 011/AONO/PDVIR/CUD/22 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01PAYS: RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)INTITULÉ DU MARCHÉ :TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3EME ET 5EME AU CAMEROUN EN 3 LOTS SEPARESNUMÉRO DU PRÊT :CRÉDIT IDA NO 6132-CMRÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES: AONO N° 011/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/CCCM-TR/2022 DU 01/08/2022LE PRÉSENT ADDITIF VISE LA MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y COMPRIS LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES.LES DISPOSITIONS SUIVANTES DU DAO SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT : Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022 ACQUISITION OF A 20 TON (4*4) CAMION SINOTRUCK HOWO FOR MUYUKA COUNCIL Nature de prestation N/A Date de cloture 02-09-2022
-----------	--

64	Reference 021/AONO/CRTV/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LA REMISE A NIVEAU DE L'INTERCONNEXION ANALOGIQUE DES STUDIOS DU POSTE NATIONAL, CRTV CENTRE ET YAOUNDE FM 94 – EXERCICE 2022. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 04-10-2022
-----------	---

65	Reference 00053 /E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RAF/RPM/2022 Lire Titre/objet SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERETN° 00053 /E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RAF/RPM/2022POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AUTRES QUE LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ANNEES 2022, 2023 ET 2024 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 04-10-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference 13/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 24 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APLICACION DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2022. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-09-2022
-----------	---

67	Reference 016/AONO/SONARA/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016.22 / AONO / SONARA / CIPM 12022 DU 04/08/2022 POUR L'ASSISTANCE A LA MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-09-2022
-----------	---

68	Reference 004/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 24-08-2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 24-08-2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 1). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-09-2022
-----------	--

69	Reference 001 IDCRIC.BIPINDIISGICIPM/2022 Lire Titre/objet DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N°001 IDCRIC.BIPINDIISGICIPM/2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°003157ILIPRCIMINMAPISGIDGMIIDMAIINC DU 14 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'AEP DANS LE VILLAGE MELOMBO, COMMUNE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 30-08-2022
-----------	---

70	Reference 00025 AMI/MINF/SG/DGI /DAG/SDBME/SB2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00025 AMI/MINF/SG/DGI /DAG/SDBME/SB2022 DU 23 AOUT 2022POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE REGIONAL DES IMPOTS DU CENTRE 1 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 13-09-2022
-----------	--

71	Reference 017/AONO/PDVIR/CUD/UTL/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/PDVIR/CUD/UTL/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 REALISATION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3EME ET DOUALA 5EME AU CAMEROUN PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA NO 6132-CM Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 27-09-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference	002/C/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

73	Reference	N° 012/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CMA DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

74	Reference	008/C/B/SDG/SG/DAESC DU 26 Juillet 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET LA FAMILLE DU LOM ET DJEREM A BERTOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

75	Reference	001/C/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

76	Reference	ADDITIF N° 003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

77	Reference 002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2022 DU 26 AOUT 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU NKAM (PHASE 1) -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-09-2022
-----------	---

78	Reference 002/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N 002/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022 FOR THE INSTALLATION OF SIX CORPSE FREEZING BOX IN MUYUKA COUNCIL MORTUARY Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 02-09-2022
-----------	--

79	Reference 006/AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 25/08/2 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/BIS /AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 25/08/22 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTES LEGUMINEUSES A LA STATION Z OTECHNIQUE DE WAKWA, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCÉDURE D'URGENCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-09-2022
-----------	---

80	Reference ADDITIF N°01 A/S 002/DC/C-NDOM/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DANS 03 CSI: LIKOUND-NDOG MONGO, KOMBE II ET BODBADJANG, DANS LA COMMUNE DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y RELATIF EST MODIFIE COMME SUIV : Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION CONJOINTE N° 00000033/CN-4ÈME RGP/CN-RGAE DU 23 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 5 ET 7 A 10 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 AONO/CN/ 4ÈME RGP/CN RGAE/CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 POUR L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/ 190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2015/292 du 29 Juin 2015 instituant un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au Cameroun;

Vu le Décret n°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté conjoint n°002/MINADER-MINEPIA du 27 mai 2016 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 janvier 2021 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre Circulaire n°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des Membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre n°0049/L/MINADER-MINEPIA/CN RGAE du 17 mai 2022 du Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la lettre n°0000103/L/4^{ème} RGPH/BUCREP/CN/DG du 25 mai 2022 du Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Coordonnateur National du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/ CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE /CSPM /2022 du 14 janvier 2022 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés en sa session du 11 mars 2022,

DECIDENT :

Article 1^{er}.- Les Lots 1 à 5 et 7 à 10, de l'Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2022 du 14 janvier 2022 pour l'expédition aller et retour du matériel de terrain dans les dix (10) Régions en dix (10) Lots, sont attribuées ainsi qu'il suit :

N° du LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC FCFA)	Délai de livraison
1	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	5 639 067	24 Jrs
2	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	11 898 943	24 Jrs
3	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	5 639 067	24 Jrs
4	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	7 720 746	24 Jrs
5	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	16 377 340	24 Jrs
7	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	7 291 810	24 Jrs
8	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	8 578 600	24 Jrs
9	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	8 840 000	24 Jrs
10	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	6 285 777	24 Jrs

YAOUNDI le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

Article 2.- La présente Décision sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N°01 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE Y COMPRIS UN PYLONE HAUBANE EN ENERGIE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE NDOM, DEPARTEMENT DE LASANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y RELATIF EST MODIFIE COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées à la Commune de Ndom, au plus tard le 31/08/2022 à 11 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE Y COMPRIS UN PYLONE HAUBANE EN ENERGIE SOLAIRE, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées à la Commune de Ndom, au plus tard le 15/09/2022 à 11 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE Y COMPRIS UN PYLONE HAUBANE EN ENERGIE SOLAIRE, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 31/08/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Ndom et se fera en un temps.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 15/09/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Ndom et se fera en un temps.</p>

NDOM le 25 Aout 2022

Le MAIRE

BATOUM René



HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°030/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°025/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 juillet 2022.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 16 août 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA par tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	MEDIPROD BP : 18 630 Douala	29 156 500	29 156 500	29 156 500	Quatre (04) mois par tranche

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 23 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 8424 /DG/APN/2022 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°03/AONR/APNCIPM/2022 du 07 juin 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de la réalisation de l'Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais;

Vu la lettre n° 037 /22/CIPM/APN du 04 août 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}– Le Consultant Etablissements EMERMERGENCE/HTC ci-après, cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu de réception de l'étude	Délai de réalisation (Jours)
APN	Etablissements EMERGERGENCE/HTC YAOUNDE Tél. 675.63.38.18/699.48.88.51	32.524.340	Siège APN sis immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé	Cent quatre-vingt (180) jours, soit six (06) mois

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Article 2 - La dépense afférente sera imputée de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Exercice 2022, Imputation 2022-602-21-210214-20165, et mandatée au nom des Etablissements EMERGERGENCE/HTC Yaoundé Tél. 675.63.38.18/699.48.88.51.

EBOUPEKE Louis

Article 3 – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement de la lettre-commande correspondante. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 009/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE NIMBUZDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 22/06/2022 pour les travaux d'aménagement d'un jardin public au quartier NGOUSSO « face El Forces » dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à la Société **NIMBUZ**, pour un montant de **Vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-quatorze (22 498 194) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

ADDENDUM TO TENDER NOTICE THE PRESIDENT OF THE REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL INFORMS INTERESTED BIDDERS FOR THE CONSTRUCTION OF PORTABLE WATER SUPPLY SCHEME TO BONJONGO, BUEA SUBJECT OF TENDER NO 030/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA/2022 OF 17/08/2022 THAT THE LATEST DATE OF SUBMISSION OF BIDS IS ON THE 14/09/2022 AND NOT THE 01/09/2022 AS EARLIER MENTIONED IN THE TENDER FILE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	Au lieu de ... The maximum execution deadline of the work shall be 06 (six) months from the date of issue of Service Order for the commencement of works 01/09/2022
	Lire plutot 14/08/2022

BUEA le 26 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

BAKOMA ELANGO Zacheus

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N° 014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 26/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, communique :

Qu'au terme de l'analyse des offres administratives et techniques de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/MINRESI/CIPM/2022 du 07 juillet 2022 pour la création d'une base de données en vue de l'enregistrement et du suivi périodique des infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelle et les structures partenaires de recherche du MINRESI (Phase II), les soumissionnaires ci-dessous mentionnés ont obtenu la note technique ci-après :

N°	Soumissionnaires	Notes techniques
01	ITECH SARL BP : 15346 Yaoundé, Tél : 6 75 29 25 44	97/100
02	MADIA SARL BP : 8857 Yaoundé, Tél : 676 50 95 26	70,5/100

Ces cabinets sont par conséquent invités à prendre part à l'ouverture des offres financières prévue, le **30 Août 2022** à 15 heures dans la salle de réunion du MINRESI.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 010/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE PRIMA SOLARTEC SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES DANS LES LOCALITES ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (LOT 1), ESSOS CARREFOUR PAKITA (LOT 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice

2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction de trois (03) forages dans les localités ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (Lot 1), ESSOS Carrefour PAKITA (Lot 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (Lot 3) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à la Société **PRIMA SOLARTEC SARL**, pour un montant global de **Quarante-cinq millions (45 000 000) de francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL ASSIDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **BIG SARL**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'un forage à pompe solaire au quartier NKOL-ASSI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Treize millions cinq cent six mille deux cent cinquante-cinq (13 506 255) francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC EN QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **NIMBUZ**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 22/06/2022 pour les travaux d'aménagement d'un jardin public au quartier NGOUSSO « face EI Forces » dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-quatorze (22 498 194) francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 8459 /DG/APN/2022 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;

Vu la correspondance n°00384/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA4 du 02 septembre 2021 autorisant la mise en concurrence des candidats potentiels dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en procédure d'urgence ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AOIO/APNCIPM/2022 du 15 février 2022 pour l'actualisation de l'Etude de faisabilité du projet de construction du port en eaux profondes de Limbé, en procédure d'urgence;

Vu la lettre n°027/22/CIPM/APN du 05 juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.

Vu la lettre n°0094/L/MINMAP/CCCM-SPI/S/2022 du 11 juillet 2022 du Président de la Commission Centrale de Contrôle Des Marchés donnant un avis défavorable à la proposition d'attribution du Maître d'Ouvrage

Vu la lettre n°003804/L/MINMAP/CAB/CT2 du 09 août 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics rendant arbitrage en faveur de la CCCM-SPI et demandant au Maître d'Ouvrage de poursuivre la procédure des Services et Prestations Intellectuelles

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}– Le Groupement DELOITTE – COMETE INTERNATIONAL-RINA CONSULTING-FIRST TECHNICAL AFRIKA COMPANY ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu de réception de l'étude	Délai de réalisation (Jours)
APN	<p>Groupement DELOITTE-COMETE INTERNATIONAL-RINA CONSULTING</p> <p>–</p> <p>FIRST TECHNICAL</p> <p>AFRIKA COMPANY</p> <p>BP 5393 Douala-Bonanjô</p> <p>Tél. 679.52.38.19/233.42.55.59/233.43.64.36</p>	2.193.957.807	Siège APN sis immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé	Deux-cent quarante-huit (248) jours, soit huit (08) mois

Article 2 - La dépense afférente sera imputée au Budget Investissement Public, Exercice 2019 et suivants, Imputation 94-11-0000-2025, et mandatée au nom du Groupement DELOITTE-COMETE INTERNATIONAL-RINA CONSULTING- FIRST TECHNICAL AFRIKA COMPANY , BP 5393 Douala-Bonanjô, Tél. 679.52.38.19/233.42.55.59/233.43.64.36.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement du marché correspondant. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

FROUBEKE Louis

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 011/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE BIG SARLDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'_un forage à pompe solaire au quartier NKOL-ASSI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à la Société **BIG SARL**, pour un montant de **Treize millions cinq cent six mille deux cent cinquante-cinq (13 506 255) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION CONJOINTE N° 00000032 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS EN QUATRE (04) LOTS.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/ 190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le Décret N°2015/292 du 29 Juin 2015 instituant un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au Cameroun ;
- Vu** le Décret n°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** l'Arrêté conjoint n°002/MINADER-MINEPIA du 27 mai 2016 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Vu** la Lettre Circulaire n°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des Membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la décision n°0000147/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 14 février 2022 interdisant certaines entreprises de soumission à la commande publique ;
- Vu** la décision n°023/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 septembre 2021 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert n°004/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 aout 2021 pour l'impression des documents techniques et administratifs en quatre (04) lots pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Vu** la lettre n°00000693/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/ETO.ONA.dgf/2021 du Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre en date du 12 Octobre 2021 ;
- Vu** la lettre n°0049/L/MINADER-MINEPIA/CN RGAE du 17 mai 2022 du Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

- Vu** la lettre n°002311/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics (Autorité des Marchés) en date du 19 mai 2022 ;
- Vu** la lettre n°0000103/L/4^{ème} RGPH/BUCREP/CN/DG du 25 mai 2022 du Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Coordonnateur National du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat,

DECIDENT :

Article 1^{er}. –Pour compter de la date de signature de la présente décision, l'attribution du Lot 2 dont les Etablissements SYNAP'S sont adjudicataires par Décision n°023/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 Septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 Août 2021 pour l'impression des Documents Techniques et Administratifs en quatre (04) lots, est annulée pour présentation d'un numéro de contribuable falsifié à l'occasion de sa participation à l'Appel d'Offres National suscité.

Article 2.- Les dossiers concernés par ce Lot sont renvoyés à la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour réexamen et formulation d'une nouvelle proposition d'attribution.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF 008 PROROGANT LA DATE DE DEPOUILLEMENT RELATIF L'AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO-PU/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 29/07/2022 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A NDONG MBOME DANS LA COMMUNE DE MANDJOU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU (Service Technique), au plus tard le 23/08/2022 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO-PU/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 29/07/2022 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A NDONG MBOME DANS LA COMMUNE DE MANDJOU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.</p> <p style="text-align: center;">"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU (Service Technique), au plus tard le 29/08/2022 à 09 heures précises et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO-PU/C.M/SG/ST/CIPM/2022 DU 29/07/2022 POUR LA SECURISATION DE LA RESERVE FONCIERE A NDONG MBOME DANS LA COMMUNE DE MANDJOU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.</p> <p style="text-align: center;">"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de MANDJOU, le 23/08/2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de MANDJOU, le 29/08/2022 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

TYPE DE MATERIEL(nombre exigé)	Oui
Un Camion benne	
Un Bulldozer	
Une pelle chargeuse	
Un Compacteur manuel	
Une Niveleuse	
Un ensemble scies tire-fort;chignole,cables,tronçonneuse	
Produire la liste de Kit,signé et daté(outillage:maçonnerie,menuiserie plomberi,electricité)(note requise pour valider la rubrique 3 oui sur 4)	
Un vehicule de liaison	
Resultat	

Lire plutot

TYPE DE MATERIEL(nombre exigé)	Oui	Non
Un pick-up (carte grise ou contrat de location)		
Une Station totale Leica(facture ou contat de location)		
Un bi fréquence(facture ou contat de location)		
vingt machettes(facture)		
Deux massettes(facture)		
une tronçonneuse (facture ou contat de location)		
une Camionnette (carte grise ou contrat de location)		
Dix paires de bottes(facture)		
Resultat		8

MANDJOU le 22 Aout 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°0036 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/SIC/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 224 LOGEMENTS, DE QUELQUES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET DES TRAVAUX DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS SUR LE SITE D'EKOKO II DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS, LEURS EQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELS ET L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS A YAOUNDE ET SES ENVIRONS (PHASE 1)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les Entreprises ou groupements d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°D'ORDRE	ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE	RANG	DECISION
		SUR 100		
01	INTEGC BP.11 088 Yaoundé	94.75	1 ^{er}	Pré-qualifié
02	ENGINEERING CONSULTING COMPANY (EC ²) BP.1075 Yaoundé	92.5	2 ^e	Pré-qualifié
03	GROUPEMENT DIDON CONSEIL-EDJO'O BP.15 353 Yaoundé	92	3 ^e	Pré-qualifié
04	GROUPEMENT CIA SARL-CABINET D'ARCHITECTURE KALOUBE-ARCHIBUSINESS BP.2719 Yaoundé	84	4 ^e	Pré-qualifié
05	PRISMA SARL BP.15 553 Yaoundé	81.5	5 ^e	Pré-qualifié
06	GROUPEMENT ARCHI'DIA-LE COMPETING BP.233 Yaoundé	81	6 ^e	Pré-qualifié
07	SETEC CAMEROUN BP.15 350 Douala	71.5	7 ^e	Pré-qualifié

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 006 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 01/AOIO/APN/CIPM/2022 du 15 février 2022 pour l'actualisation de l'Etude de faisabilité du projet de Port en eaux profondes de Limbé, en procédure d'urgence, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Groupement attributaire du marché susmentionné est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N° 006/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GEPS D'EKITE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème

Autorité Contractante

(Chevalier du Mérite Camerounais)

COMMUNIQUE:

Par Décision Municipale N° 007/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 du 17/06/2022, l'Appel d'Offres *National Ouvert en Procédure d'Urgence* n° 003/AONO/ CAEDIIème/CIPM/2022 du 13 mai 2022 est attribué ainsi qu'il suit :

Objet	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle à GEPS d'Ekite	<i>Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral</i>	STE K&K BTP SARL TEL : 699 939 749	24 789 690 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la Mairie d'Edéa IIème dès diffusion du présent communiqué pour en recevoir notification.

EDEA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 012/CAY5/CIPM/2022 DU 18 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION A ETS TAKEN-UP CONSTRUCTION & CIEDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU CMA DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au CMA de NKOLMESSENG dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre, est attribué à la Société **ETS TAKEN-UP CONSTRUCTION & CIE**, pour un montant de **Huit millions quatre cent soixante-douze mille quatre cent quatorze (8 472 414) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin



RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N° 00000012/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS 1 A 5 ET 7 A 10 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 AONO/CN/ 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 POUR L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE communiquent :

Les Lots 1 à 5 et 7 à 10, de l'Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2022 du 14 janvier 2022 pour l'expédition aller et retour du matériel de terrain dans les dix (10) Régions en dix (10) Lots, sont attribuées conformément au tableau ci-dessous :

N° du LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC FCFA)	Délai de livraison	RANG
1	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	5 639 067	24 Jrs	1 ^{er}
2	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	11 898 943	24 Jrs	1 ^{er}
3	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	5 639 067	24 Jrs	1 ^{er}
4	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	7 720 746	24 Jrs	1 ^{er}
5	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	16 377 340	24 Jrs	1 ^{er}
7	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	7 291 810	24 Jrs	1 ^{er}
8	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	8 578 600	24 Jrs	1 ^{er}
9	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	8 840 000	24 Jrs	1 ^{er}
10	TOURISTIQUE COLIS COURRIERS EXPRESS (TCCE)	6 285 777	24 Jrs	1 ^{er}

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les soumissionnaires concernés par la consultation sus référencée est déclarée infructueuse :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015.	INFRUCTUEUX		

Les responsables desdites entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 007 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres national Restreint N° 04/AONR/APN/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de de la réalisation de l'Etude d'élaboration du plan stratégique de performance de l'APN, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Consultant attributaire de la Lettre-Commande susmentionnée est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022 RELATIVE A L'APPUI AU GIC REVMOUA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 39 641401 524418.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP, l'Autorité Contractante, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, lance une Demande de Cotation APPUI AU GIC REVMOUA.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente consultation, en un lot unique, comprend l'appui au GIC REVMOUA, dans l'Arrondissement d'Edéa 1^{er}

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de **5 000 000 (Cinq millions) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation, est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises. La participation des entreprises sous forme de groupe ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Ladite prestation est financée par le Budget d'Investissement Public sur la ligne d'imputation: **56 39 641401 524418.**

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa 1er. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **10 000 (dix mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale d'Edéa 1er.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies.** Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant deux sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technico- financier. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le Règlement de consultation. Le pli unique doit être fermé, scellé et portant uniquement la mention suivante :

**N°02/DC/CAE1ER/SM /CIPM/2022 DU 23/08/2022
POUR L'APPUI AU GIC REVMOUA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT
DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **21/09/2022 à 11 heures précises.**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de trente (30) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **cent mille (100 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives, offres technico-financières requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois (03) mois, les pièces suivantes :

- a) Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre de l'Industrie et du Commerce du lieu de Résidence du soumissionnaire datant moins de trois (03) mois ;
- b) Une Attestation d'Immatriculation ;
- c) Une caution de soumission ;
- d) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Cameroun ou par une Banque de premier ordre à l'étranger ;
- e) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- g) Le Registre de commerce ;
- h) Une attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- i) Une Attestation de non-redevance, datant, de moins de trois (03) mois ;
- j) un plan de localisation de l'entreprise précisant la région, le département, présentant la commune, le quartier et le lieu-dit ;
- k) L'accord de groupement le cas échéant (type, mandataire, pouvoir de signature, etc...).

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif rempli conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation, la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21/09/2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Critères d'évaluation

LES CRITERES ELIMINATOIRES

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

13. Attribution

Aux termes des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée le moins-disant.

14. Renseignements Complémentaires

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 23 Aout 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°030/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°030/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA par tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	MEDIPROD BP : 18 630 Douala	29 156 500	29 156 500	29 156 500	Quatre (04) mois par tranche

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 23 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 004 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres national Restreint N° 03/AONR/APN/CIPM/2022 du 07 juin 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de de la réalisation de l'Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Consultant attributaire de la Lettre-Commande susmentionnée est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-260/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 043/D13-512/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT CLÉ EN MAIN DU CENTRE D'IMAGERIE DE L'HÔPITAL RÉGIONAL DE MAROUA DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BDEAC

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°6892/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 AOUT 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Travaux d'achèvement clé en main du Centre d'imagerie de l'Hôpital Régional de Maroua dans la Région de l'Extrême-nord, en procédure d'urgence	SALAM BUSINESS CORPORATION SARL BP : 1753 Yaoundé	134 899 766	02 mois	Proposé attributaire
	ETS GAVOUNANG BP : 1019 Yaoundé	161 000 335	02 mois	Éliminé pour score technique (35,29%) inférieur au seuil minimum requis
	ETS HOUDA BP : 1818 Yaoundé	158 000 984	02 mois	Éliminé pour score technique (35,29%) inférieur au seuil minimum requis

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 8461/DG/APN/2022 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/12 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2009/11 du 23 juin 2009 portant nomination de Monsieur GOUNOKO HAOUNAYE, Président du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Monsieur EBOUPEKE Louis, au poste de Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2021/282 du 12 mai 2021 portant nomination de Madame AYUKETAH Pamela, au poste de Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale ;

Vu le Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 et l'ensemble de son manuel de référence ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n°04/AONR/APNCIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de la réalisation de l'Etude d'élaboration du plan stratégique de performance de l'APN;

Vu la lettre n° 043 /22/CIPM/APN du 25 août 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN et l'accord du Directeur Général y relatif.

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} – Le Consultant Ets CAB MM ci-après, cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la consultation susmentionnée. Il s'agit de :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)	Lieu de réception de l'étude	Délai de réalisation (Jours)
APN	Ets CAB MM YAOUNDE Tél. 699.96.88.72	29.403.749	Siège APN sis immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours, soit trois (03) mois

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Article 2 - La dépense afférente sera imputée de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Exercice 2022, Imputation 2022-603-32-320203-201112, et mandatée au nom des Ets CAB MM, Yaoundé, Tél. 699.96.88.72

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 3 – L'adjudicataire susvisé est invité à se présenter à l'APN pour l'établissement de la lettre-commande correspondante. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- **EBOUPEKE Louis**

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION CONJOINTE N° 0000030 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 3 DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 30 JUILLET POUR L'ÉDITION DES QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE », « MENAGE SANS DOMICILE APPARENT », « MENAGE COLLECTIF » EN TROIS (03) LOTS.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/ 190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2015/292 du 29 Juin 2015 instituant un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au Cameroun;

Vu le Décret n°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté conjoint n°002/MINADER-MINEPIA du 27 mai 2016 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la Lettre Circulaire n°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des Membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la décision n°0000147/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 14 février 2022 interdisant certaines entreprises de soumission à la commande publique ;

Vu la décision n°023/2021/D/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE du 29 septembre 2021 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 août 2021 pour l'impression des documents techniques et administratifs en quatre (04) lots pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4ÈME Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la lettre n°00000693/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/ETO.ONA.dgf/2021 du Chef de Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre en date du 12 Octobre 2021 ;

Vu la lettre n°0049/L/MINADER-MINEPIA/CN RGAE du 17 mai 2022 du Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la lettre n°002311/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics (Autorité des Marchés) en date du 19 mai 2022 ;

Vu la lettre n°0000103/L/4^{ème} RGPH/BUCREP/CN/DG du 25 mai 2022 du Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Coordonnateur National du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat,

DECIDENT :

Article 1^{er}.-Pour compter de la date de signature de la présente décision, l'attribution du Lot 3 dont les Etablissements NEW VISION sont adjudicataires par Décision n°020/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 30 juillet pour l'édition des **QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE »**, « **MENAGE SANS DOMICILE APPARENT** », « **MENAGE COLLECTIF** » en trois (03) lots, est annulée pour présentation d'une fausse facture à l'occasion de sa participation à l'Appel d'Offres National suscité.

Article 2.-Les dossiers concernés par ce Lot sont renvoyés à la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour réexamen et formulation d'une nouvelle proposition d'attribution.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION CONJOINTE N°00000031 /CN-4ÈME RGP/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DES LOTS 1, 2, 3 ET 4 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CN 4ÈME RGP/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR EN SIX (06) LOTS.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/ 190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le Décret N°2015/292 du 29 Juin 2015 instituant un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au Cameroun ;
- Vu** le Décret n°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** l'Arrêté conjoint n°002/MINADER-MINEPIA du 27 mai 2016 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Vu** la Lettre Circulaire n°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des Membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la décision n°0000147/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 14 février 2022 interdisant certaines entreprises de soumission à la commande publique ;
- Vu** la décision n°023/2021/D/CN 4ÈME RGP/CN RGAE du 29 septembre 2021 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert n°004/AONO/CN 4ÈME RGP/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 aout 2021 pour l'impression des documents techniques et administratifs en quatre (04) lots pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4ÈME Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Vu** la lettre n°00000693/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/ETO.ONA.dgf/2021 du Chef de Centre Régional de Régulation des Marchés Publics du Centre en date du 12 Octobre 2021 ;
- Vu** la lettre n°0049/L/MINADER-MINEPIA/CN RGAE du 17 mai 2022 du Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;



- Vu** la lettre n°002311/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics (Autorité des Marchés) en date du 19 mai 2022 ;
- Vu** la lettre n°0000103/L/4^{ème} RGPH/BUCREP/CN/DG du 25 mai 2022 du Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Coordonnateur National du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat,

DECIDENT :

Article 1^{er}.-Pour compter de la date de signature de la présente décision, l'attribution des Lots 1,2,3 et 4 dont les Etablissements KING GEORGES, SYNAP'S et EKSAM AND PARTNERS sont respectivement adjudicataires par Décision n°021/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 Septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 Août 2021 pour l'impression des Manuels de l'Agent Recenseur en six (06) lots, est annulée pour présentation d'une fausse référence pour le premier, d'un numéro de contribuable falsifié pour le deuxième et d'une fausse facture pour le troisième à l'occasion de leur participation à l'Appel d'Offres National suscité.

Article 2.- Les dossiers concernés par ces Lots sont renvoyés à la Commission Spéciale de Passation des Marchés pour réexamen et formulation d'une nouvelle proposition d'attribution.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL



RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

DECISION CONJOINTE N° 00000034 /CN-4ÈME RGP/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 6 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/ CN 4ÈMERGPH/CN RGAE /CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈMERECEMSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

ET

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/ 190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret N°2015/292 du 29 Juin 2015 instituant un Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage au Cameroun ;

Vu le Décret n°2015/397 du 15 septembre 2015 instituant le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté conjoint n°002/MINADER-MINEPIA du 27 mai 2016 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu l'arrêté 00001/A/MINMAP du 06 janvier 2021 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Coordinations Nationales du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution de la Loi de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques, pour l'Exercice 2022 ;

- Vu** la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la Lettre Circulaire n°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des Membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la lettre n°0049/L/MINADER-MINEPIA/CN RGAE du 17 mai 2022 du Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Vu** la lettre n°0000103/L/4^{ème} RGPH/BUCREP/CN/DG du 25 mai 2022 du Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Coordonnateur National du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/ CN 4^{ème}RGPH/CN RGAE /CSPM /2022 du 14 janvier 2022 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Vu** le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés en sa session du 11 mars 2022,

DECIDENT :

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Article 1^{er}.- En application des dispositions de l'article 15 de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 019/AONO/ CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE /CSPM /2022 du 14 janvier 2022 pour le compte de la mutualisation du dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat et du module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage, le Lot 6 dudit Appel d'Offres, est attribué à **OR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL**

Article 2.- La présente Décision sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MANDJOU

ADDITIF 008 PROROGANT LA DATE DE DEPOUILLEMENT RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRCEURE D'URGENCE N°11/AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022 POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU). DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU. au plus tard le 23/08/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRCEURE D'URGENCE
N°11/AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022
POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU).
DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU. au plus tard le **29/08/2022 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRCEURE D'URGENCE
N°11/AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022
POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU).
DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de Communautaire de la Mairie de MANDJOU le **23/08/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de Communautaire de la Mairie de MANDJOU le **29/08/2022** à **11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

MANDJOU le 22 Aout 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/CAY5/SG/SMP/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Cabinets ou Bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction et d'exploitation du marché d'Essos 2 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}.

Les Bureaux/Cabinets d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations susmentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine.

2. Financement

La présente prestation est supportée par le Budget d'Investissement du FEICOM, Exercices 2022 et suivants.

3. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Bureau/Cabinet d'études techniques et d'ingénierie à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} au Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Essos, au plus tard le **05/09/2022 à 14 Heures 00**; heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°001/ASMI/CAY5/SG/SMP/2022 DU 18 AOUT 2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET
SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II, DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5^{ème}**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en deux volumes séparés et scellés chacun. Ces deux volumes devront ensuite être insérés dans une grande enveloppe bien scellée.

1 Premier Volume (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2022 :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée (1 500 F CFA), datée et signée du candidat ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une attestation de l'immatriculation ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire.

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier administratif. Passé ce délai, l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

2 Deuxième Volume (Dossier Technique)

2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- Un Chef de mission, Expert en Sciences de l'environnement (BAC+5) ayant au moins dix (10) ans d'expérience, Il devra impérativement avoir mené au moins trois (03) études d'impact sur l'environnement ou audit environnemental d'importance comparable au Cameroun, notamment sur les projets d'infrastructures ;
- Un expert environnementaliste (BAC+5) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience, il devra avoir mené au moins deux (02) études d'impact sur l'environnement ou audit environnemental d'importance comparable au Cameroun, notamment sur les projets d'infrastructures ;
- Un ingénieur de Génie Civil (BAC+3 minimum) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et justifiant d'une bonne expérience dans la gestion environnementale des projets similaires, inscrit à l'Ordre (ONIGC) ;
- Un ingénieur de Génie rural ou hydrogéologue (BAC+3 minimum) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et justifiant une bonne expérience dans les études d'impact environnemental, inscrit à l'Ordre (ONIGR) ;
- Un socio-économiste (BAC+4 minimum) ayant une expérience générale de cinq (05) ans et justifiant d'une bonne expérience dans les études d'impact environnemental.

Pièces à fournir : (l'absence de l'une d'elles vaut la non prise en compte de l'Expert)

- Les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- La copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente ;
- L'attestation d'inscription aux différents ordres.

2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Avis. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de la première et dernière page du contrat ;
- Le nom du Maître d'ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet ;
- Le certificat de bonne exécution ou l'attestation des services faits.

5. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme ou incomplet 48 heures après la date de remise des offres ;

- Dossier technique incomplet ;
- Absence d'une attestation d'accréditation délivrée par le MINEPDED ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

Critères essentiels	Points Max
1- Expériences du Cabinet (générales et spécifiques)	65
2- Personnel qualifié	30
3- Présentation de l'offre	5
NOTE TOTALE	100

6. Evaluation et publication des résultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 00028/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 22 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/MINADER/CIPM/2022FINANCEMENT : BIP DU MINADER, EXERCICE 2022IMPUTATION : 56 30
391 08 330002 523111**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

Le Groupement GALAAD INVEST SARL - ETS PARTENAIRES EMERGENTS B.P : Yaoundé, Téléphone : 698 565 227, est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 004/AONO/MINADER/CIPM/2022 du 12 Juillet 2022 , relatif à la Réhabilitation du bâtiment avec annexes, abritant la Direction du Génie Rural et de l'amélioration du Cadre de vie en Milieu Rural (DGRCV) et la Direction du Développement Local et Communautaire (DDLC) du MINADER, Yaoundé – Mvog-Mbi, pour la relance.

Montant du Marché : Quarante-neuf millions cinq-cent mille (49.500.000) francs CFA TTC.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de cautionnement de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le **MINISTRE**

MBAIROBE Gabriel

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°013/ASMI/SIC/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 A HIPPODROME/YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE D'IMPUTATION N° 23 13 17 00

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de contribuer efficacement à la réduction du déficit en logement au Cameroun, la nouvelle équipe dirigeante ambitionne de « faire de la Société Immobilière du Cameroun à l'horizon 2035, un véritable outil de production capable de répondre de manière significative, régulière et adaptée à la demande de logements de toutes les couches sociales ».

Dans cette optique, le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Maître d'Ouvrage, organise une pré-sélection des Bureaux d'études techniques ou cabinets d'expertises pouvant effectuer la réalisation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé.

2. Objet

Le présent Avis vise la Pré-sélection des Bureaux d'études techniques ou cabinets d'expertises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) relatif à la réalisation des études complémentaires à la maturation du projet de construction de l'immeuble 93 à Hippodrome/Yaoundé. La consistance des prestations concerne la réalisation des études ci-après :

- Etudes de marché ;
 - Etudes d'Impact Environnementales et Social ;
 - Etudes Economiques et Financières ;
 - Etats Descriptifs des divisions et règlement de copropriété ;
- Elaboration d'un Plan de commercialisation et de communication ainsi qu'une maquette physique et une animation 3D en auto-motion.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est réservée aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou cabinets d'expertises de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières nécessaires pour l'accomplissement des missions assignées.

4. Remises des offres

Les offres des soumissionnaires seront déposées au plus tard **le 26 Septembre 2022 à 13 heures précises**, heure locale, au secrétariat de la Cellule des Marchés sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone 222 23 01 59. Fax : 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

Les Dossiers Administratifs et Techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°013/ASMI/SIC/2022 DU 25 AOUT 2022**

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES
POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DU PROJET DE
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE 93 A HIPPODROME/YAOUNDE.**

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1 – Dossier Administratif

Le Dossier Administratif comprendra les documents ci-après :

1. La lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat dûment signée ;
2. L'attestation de non-redevance délivrée par le fisc;
3. L'attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du siège de l'entreprise;
4. Le certificat de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
5. L'accord de groupement, le cas échéant ;
6. Le plan de localisation fiscale précisant la commune du lieu de l'établissement, la dénomination du quartier et lieu-dit certifié sur l'honneur.
7. L'attestation et le plan de localisation déclaré sur l'honneur timbrés, datés et signés.

NB : Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres et être présentées conformément au Décret 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

2 – Dossier Technique

Le Dossier Technique devra comprendre :

2.1) Références du soumissionnaire

Il s'agit des Références du soumissionnaire acquise dans la réalisation des études similaires au cours des cinq (05) dernières années. Le soumissionnaire présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, le coût du projet, les photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments ci- après :

- La copie claire et lisible de l'extrait de chaque marché comportant la première page et la dernière page de signature du marché enregistré y afférent ;
- Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiquée pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.
- Attestations de bonne fin délivrées par le Maître d'Ouvrage,
- Main levées des cautions de bonne exécution,
- Approbation des rapports finaux,

2.2) Document

Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes établis annuellement par le Ministère des Marchés Publics : Signature, date et cachet du soumissionnaire.

2.3) La liste du personnel d'encadrement

Le Bureau d'Etudes techniques ou cabinet d'expertises fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :

- **Un Ingénieur de Génie Civil, Chef de Mission** : Inscrit à l'ONIGC ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les prestations similaires dont cinq (05) ans en tant que Chef de Mission ou assistant au Chef de Mission sur au moins 03 projets similaires ;

- **Un Responsable de gestion environnementale** (minimum BACC+3) avec cinq (05) ans d'expérience pertinente dans les études d'Impact Environnemental et Social et ayant exercé à un poste similaire sur au moins 02 projets de même envergure ;
- **Un Responsable d'études économique et financière** (minimum BACC+3) en sciences économiques avec une expérience générale de cinq (05) ans et ayant exercé à un poste similaire sur au moins de 02 études de même envergure ;
- **Un géomètre assermenté**, inscrit à l'ordre des géomètres avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant exercé à un poste similaire sur au moins de 02 études de même envergure.

Cette liste sera accompagnée :

- Du CV de chaque personnel daté et signé ;
- Des copies certifiées conformes du diplôme de chaque personnel ;
- D'une attestation d'inscription à l'ONIGC du chef de mission ;
- D'une attestation d'inscription à l'Ordre National des Géomètres ;
- une attestation de disponibilité pour chacun des personnels clés.

2.4) –La liste du matériel

La liste devra faire ressortir les moyens matériels à mettre en œuvre :

- Véhicule de liaison ;
- Locaux du candidat ;
- Ordinateurs ;
- Logiciels de traitement de texte et SIG ;
- Tableur Excel ;
- Photocopieur ;
- Tireuse de plans
- GPS et autres...

NB : Les moyens techniques et matériels ne seront pris en compte que si le candidat a fourni les photocopies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois des cartes grises pour le matériel roulant et/ou des factures fournisseurs pour les autres. Les cartes grises devront être certifiées par les services des transports sous peine de leur non prise en compte.

2.5 Critères d'évaluation du dossier technique

Critères éliminatoires

- Dossier technique et/ou administratif incomplet après un délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

Critères essentiels

Le Dossier Technique sera évalué sur cent (100) points et selon les sous critères ci-après :

6. Critères d'évaluation

- Références du soumissionnaire acquises dans la réalisation des études similaires au cours des cinq (05) dernières années 35 points
 - Présenter un Dossier Administratif conforme aux spécifications du V-1 ;
 - Moyens humains (Qualification et expérience des experts) 45 points
 - Avoir une bonne expérience dans les prestations similaires [au moins un projet] et plus particulièrement dans les Etudes d'Impact Environnemental et Social, états descriptifs des divisions et études économiques et financières dans la construction des bâtiments et/ou constructions similaires ou de même envergure ;
 - Présentation du dossier de candidature 5 points
 - Disposer des moyens logistiques et matériels nécessaires pour la bonne exécution des prestations ;
 - Justifier d'une bonne expérience [au moins cinq (05) ans] dans les Etudes d'Impact Environnemental et Social, états descriptifs des divisions et études économiques et financières dans la construction des bâtiments et/ou constructions similaires ou de même envergure ;
- Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à (75) points sur 100 seront qualifiés pour l'Appel d'Offres Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Programmes et Projets ou à la Cellule des Marchés sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°
00054/E/2/SMI/MINHDU/CC-PDVIR/AING/RPM/ARPM//2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN INGENIEUR GENIE CIVIL A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CC/PDVIR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour le financement du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du Contrat Individuel relatif au « **Recrutement d'un Ingénieur Génie Civil au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR).** »

2. Consistance des prestations

Mandat/objectifs de la mission

Sous l'autorité du Coordonnateur, l'Ingénieur de Génie Civil (ING) est chargé de la supervision de la construction ou de la réhabilitation des infrastructures et équipements ciblés par le Projet. Il conseille le Coordonnateur du Projet sur les aspects liés à l'amélioration du cadre de vie des populations dans les quartiers ciblés et veille à la mise en œuvre efficace et efficiente des activités techniques de la composante 2, relative à la connectivité intra-urbaine.

A ce titre, il assure la coordination de tout le processus de mise en œuvre des infrastructures, en collaboration avec les services techniques des CTD et les UTL.

Nature et étendue des services

Sous la supervision générale du Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Projet (CCP), et en collaboration avec les autres sectoriels de la CCP ainsi que les responsables des UTL, l'Ingénieur est chargé de Coordonner, exécuter et réguler la politique du PDVIR en matière d'études, de travaux, de planification en ce qui concerne les infrastructures. Il aura ainsi pour mission de superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités d'amélioration du cadre de vie. A ce titre, l'Ingénieur sera chargé de :

- La supervision, la préparation et le suivi des études techniques relatives à la Composante 2 (rédaction de termes de référence, examen et validation des rapports des Consultants, etc.) en rapport avec les municipalités ;
- La participation à la passation des marchés relatifs aux infrastructures (préparation des dossiers, appui à l'analyse des offres des soumissionnaires, appui à la négociation avec les potentiels adjudicataires, appui à la rédaction des contrats et avenants) ;
- L'organisation des visites de terrain avec les firmes, les entreprises avant le démarrage des études ou des travaux ;
- La supervision des travaux ainsi que des prestations des Maîtres d'Œuvre et autres Consultants pour les activités de la Composante 2 ;
- La supervision de la mise en œuvre des activités de gestion et de maintenance des infrastructures réalisées par le Projet.
- L'actualisation du calendrier d'exécution des activités techniques de la composante 2 ;
- L'évaluation des performances des acteurs chargés de la mise en œuvre de la composante 2 ;
- La Participation et du suivi des démarches visant au renforcement des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la composante 2 ;
- La coordination de l'analyse des dossiers d'appels d'offres et des demandes de proposition relevant de la composante 2 ;
- L'organisation des contrôles périodiques pour s'assurer de la bonne exécution des travaux ;
- La participation aux réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- L'examen et commentaires sur les différents rapports soumis par les firmes d'ingénieur conseils et les entreprises aux différentes étapes de mise en œuvre des infrastructures ;
- Le suivi du renforcement de la fonction de supervision des travaux, tant au niveau de la CCP qu'au niveau des UTL ;
- Le suivre du respect de la qualité, du coût et des délais dans la planification et l'exécution des travaux
- La participation aux différents ateliers d'information et de formation ;
- La Soumission au Coordonnateur d'un rapport écrit mensuel et/ou trimestriel comprenant une description de ses activités au cours des mois écoulés, la progression de chacun des dossiers, études et/ou chantiers, les difficultés rencontrées, les solutions recommandées et appliquées, le programme de travail pour la période suivante ;
- L'assurance du respect du Référentiel technique National en matière de mise en œuvre des infrastructures ;
- L'Elaboration des Plans de travail opérationnels annuels de la composante 2 ;
- La participation à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels de la CCP et des UTL à la fin de chaque trimestre.

3. Participation et origine

Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants Individuels, admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions).

Profil du Consultant Individuel

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur de niveau BAC+5 au minimum, dans une discipline pertinente (Génie civil, génie urbain ou similaire) ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience générale dans les projets de développement ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les projets de développement urbain,
- Avoir conduit au minimum trois (03) opérations d'études techniques pour les travaux d'infrastructures de voiries et/ou équipements de base en milieu urbain ;
- Avoir conduit au minimum cinq (05) opérations de contrôle des travaux d'infrastructures de voiries et/ou équipements de base en milieu urbain ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des contrats des travaux,
- Avoir une maîtrise des sauvegardes environnementales et sociale des bailleurs de fonds, dont en particulier la Banque mondiale comme atout ;
- Avoir une bonne connaissance des outils standards informatiques (World, Excel, Powerpoint, ...) ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles du Cameroun et comprendre la seconde ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une expérience dans un projet en rapport avec les municipalités serait un atout ;
- Être familiarisé(e) avec les projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout.

4. Remises des offres

Les dossiers complets, doivent être déposés à l'adresse ci-dessus en personne, **soit** en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; **soit** en version numérique par courrier électronique, au plus tard le **13 Septembre 2022**, à 17 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« *Sollicitation des Manifestation d'intérêt/Services de Consultant Individuel – Recrutement d'un Ingénieur Génie Civil au sein de la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)* ».

Adresse : A l'Attention de **Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)**
Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{ème} étage Sise Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé
B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93, E-mail :
minhdu_pdvir@gmail.com avec copie à pdue_nouadje@yahoo.fr ; chandourenkoma@gmail.com;

lorraineonanena@gmail.com.

5. Composition du dossier

Le dossier devra être composé de la manière suivante :

- Une Lettre de motivation ;
- Un Curriculum détaillé, signé et daté faisant état de la (ou des) formations et de l'expérience professionnelle ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme datant de moins de 3 mois ;
- Des copies des références (première page et page de signature des contrats, certificats/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tous autres documents attestant que le contrat a été exécuté dans les bonnes conditions) ;

6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Le contrat sera conclu pour une durée d'un (01) an renouvelable. Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail qui est Yaoundé, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas éligibles.

8. Evaluation et publication des resultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la comparaison des Curriculum Vitae (CV).

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES À SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LES LOCALITÉS ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (LOT 1), ESSOS CARREFOUR PAKITA (LOT 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **PRIMA SOLARTEC SARL**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction de trois (03) forages à système de pompage solaire dans les localités ESSESSALAKOK BLOC 8 (CODESS) (Lot 1), ESSOS Carrefour PAKITA (Lot 2), NGOULMEKONG-NGOMBO (Lot 3) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Quarante-cinq millions (45 000 000)** francs CFA.
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 006 DU 25 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PORT EN EAUX PROFONDES DE LIMBE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 01/AOIO/APN/CIPM/2022 du 15 février 2022 pour l'actualisation de l'Etude de faisabilité du projet de Port en eaux profondes de Limbé, en procédure d'urgence, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Groupement attributaire du marché susmentionné est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 0037 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les soumissionnaires concernés par la consultation sus référencée est déclarée infructueuse :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015.	INFRUCTUEUX		

Les responsables desdites entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 007 DU 26 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE PERFORMANCE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres national Restreint N° 04/AONR/APN/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de de la réalisation de l'Etude d'élaboration du plan stratégique de performance de l'APN, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Consultant attributaire de la Lettre-Commande susmentionnée est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE N° 004 DU 09 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres national Restreint N° 03/AONR/APN/CIPM/2022 du 07 juin 2022 pour la sélection d'un Consultant en vue de de la réalisation de l'Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Le Consultant attributaire de la Lettre-Commande susmentionnée est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES , DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 641404 464290

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP, l'Autorité Contractante, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, lance une Demande de Cotation **POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES , DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente consultation, en un lot unique, comprend l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, dans l'Arrondissement d'Edéa 1^{er} sur la ligne d'imputation: **56 15 641404 464290**

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de **5 372 425 (cinq millions trois cent soixante douze mille quatre vingt cinq) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation, est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises. La participation des entreprises sous forme de groupe ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Ladite prestation est financée par le Budget d'Investissement Public

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa 1^{er} **Services des Marchés tél : 694 292 109** Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **10 000 (dix mille)** francs CFA non remboursables payable à la Recette Municipale d'Edéa 1^{er}.

7. Remises des offres

Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant deux sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technico- financier. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le Règlement de consultation. Le pli unique doit être fermé, scellé et portant uniquement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **21/09/2022 à 11 heures précises**.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **TRENTE (30) jours**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **cent sept mille cinq cent cinq (107 505) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives, offres technico-financières requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois (03) mois, les pièces suivantes :

- a) Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre de l'Industrie et du Commerce du lieu de Résidence du soumissionnaire datant moins de trois (03) mois ;
- b) Une Attestation d'Immatriculation ;
- c) Une caution de soumission ;
- d) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Cameroun ou par une Banque de premier ordre à l'étranger ;
- e) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- g) Le Registre de commerce ;
- h) Une attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- i) Une Attestation de non-redevance, datant, de moins de trois (03) mois ;
- j) un plan de localisation de l'entreprise précisant la région, le département, présentant la commune, le quartier et le lieu-dit ;
- k) L'accord de groupement le cas échéant (type, mandataire, pouvoir de signature, etc...).

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif rempli conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation, la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21/09/2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Critères d'évaluation

LES CRITERES ELIMINATOIRES

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

13. Attribution

Aux termes des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

14. Renseignements Complémentaires

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 23 Aout 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°020/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE UNITE DE CONTROLE DES LAMPES ET ACCESSOIRES A LA CRTV – EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23431000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans d'améliorer la qualité de l'éclairage sur les antennes TV de la CRTV, Le Directeur Général de la CRTV lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'une unité de contrôle des lampes et accessoires à la CRTV pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition d'une unité de contrôle des lampes et accessoires à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 77 698 480 (soixante-dix-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt)**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **N° 23431000**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de francs **CFA 80 000 (quatre-vingt mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **04/10/2022** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 020/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 24/08/2022 Pour l'acquisition d'une unité de contrôle des lampes et accessoires à la CRTV, Exercice 2022, en procédure d'urgence
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre - vingt dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de FCFA de **1 553 970 (un million cinq cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-dix)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **04/10/2022**, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des documents;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP;
- Absence ou non-respect des spécifications techniques à 90% pour chaque fourniture ;
- Avoir satisfait moins de 80% des "OUI" des critères essentiels ;
- Absence l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé pour les équipements majeurs ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces de l'Offre financière.

Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer au moins trois prestations similaires déjà effectuées au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- Service après-vente ;
- La capacité financière d'au moins **F CFA 30 000 000** (trente millions) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO ;
- Délai de livraison inférieur à quatre-vingt-dix (90) jours.

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N° 00000010 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DES LOTS 1, 2, 3 ET 4 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES MANUELS DE L'AGENT RECENSEUR EN SIX (06) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE communiquent :

L'attribution des Lots 1,2,3 et 4 dont les Etablissements KING GEORGES, SYNAP'S et EKSAM AND PARTNERS sont respectivement adjudicataires par Décision n°021/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 Septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 Août 2021 pour l'impression des Manuels de l'Agent Recenseur en six (06) lots, est annulée.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

COMMUNE DE YAOUNDE VI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/CAY6/CIPM/2022 DU 25/08/2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN GENERATEUR POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE
DE YAOUNDE VI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222-120

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet *l'acquisition d'un générateur pour le compte de la Mairie de Yaoundé 6.*

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations comprend :

- *Fourniture et pose d'un générateur y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de protection ;*
- *Fourniture et pose d'un inverseur y compris toutes sujétions de mise en œuvre.*

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de **soixante-dix millions (70 000 000)** de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le budget communal CAY6 exercice 2022 pour un coût estimatif de **soixante-dix millions (70 000 000)** de francs CFA. **Imputation 222-120**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service technique de la Mairie de Yaoundé VI. BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à Biyem-Assi, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cent mille (100 000)** francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 22 31 34 95, au plus tard **le Jeudi 22 Septembre 2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°021/AONO/CAY6/CIPM/2022 DU 25/08/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN GÉNÉRATEUR POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **le Jeudi 22 Septembre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

absence de la Caution de soumission

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h suivant l'ouverture des offres ;

non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;

Absence de prospectus ou de fiche technique présentant les spécificités du générateur ;

Non-conformité aux spécifications techniques ;

Offre technique ou financière incomplète.

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(oui/non) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
1. 1.	Capacité financière du soumissionnaire	
1. 2.	Références générales du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	
1. 3.	Disponibilité des pièces de rechange	
1. 4.	Service après-vente	

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, tel : 22 31 34 95.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N°00000013 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 6 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/ CN 4ÈME RGPH/CN RGAE /CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE communiquent :

LE LOT 6 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/ CN 4^{ème}RGPH/CN RGAE /CSPM/2022 DU 14 JANVIER 2022 RELATIF A L'EXPEDITION ALLER ET RETOUR DU MATERIEL DE TERRAIN DANS LES DIX REGIONS EN DIX (10) LOTS POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4^{ème}RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00004/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES DE FONCTION DE TYPE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DU MINMIDT.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU MINEPAT, CHAPITRE 94 EXERCICE 2022
IMPUTATION
56 94 195 03 110000 524311.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de trois (03) véhicules de fonction de type pick-up 4x4 au profit du MINMIDT.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Marché comprend l'acquisition de trois (03) véhicules de fonction de type pick-up 4x4 au profit du MINMIDT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 97 500 000 (quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles et entreprises non concessionnaires de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de véhicules homologués par le Ministère des Transports.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du MINEPAT, Chapitre 94 exercice 2022 sur la ligne 56 94 195 03 110000 524311.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 20 septembre 2022 à 13 heures et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00004/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES DE FONCTION DE TYPE PICK-UP 4x4 AU PROFIT DU MINMIDT.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximal prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours ouvrables au Garage Administratif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de F CFA 1 950 000 (un million neuf cent cinquante mille).

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 20 septembre 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sise au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit:

- dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée;

- absence de caution de soumission ;

- absence de prospectus en couleur et fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la

fourniture proposée;

- non-satisfaction d'au moins 8 des 9 critères essentiels;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'Autorité des Marchés et/ou l'Organisme chargé de la régulation ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures du véhicule;
- absence de structure de maintenance automobile agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance automobile agréée pour les non concessionnaires ;
- absence de capacité financière ;
- non-satisfaction d'au moins 70% des caractéristiques 'non majeures' de la fourniture proposée.

12.2. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après:

- présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure) oui/non ;
- garantie du véhicule oui/non ;
- expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires oui/non ;
- délai de livraison oui/non ;
- absence de certificat de conformité ou de prototype validé par le MINT oui/non ;
- absence de caution de soumission oui/non ;
- absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur produit par le fabricant oui/non ;

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, conforme aux critères d'évaluation et aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le *MINISTRE*

DODO NDOKE Gabriel



COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/ AONOICUE/CIPM/2022 DU 22/08/2022 POUR LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES
MARCHANDES DE L'HOTEL DE VILLE D'EBOLOWA (PHASE 1)**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET FE/COM
COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA / EXERCICE : 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la surveillance et le contrôle technique de la première phase des travaux de construction des infrastructures marchandes de l'hôtel de ville D'EBOLOWA (phase 1)

2. Consistance des prestations

1. Le Cocontractant devra:

● Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
 - Veiller à l'établissement des plans de recollement Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel s'élève à 34 911 708 (trente- quatre millions neuf cent onze mille sept cent huit) francs FCFA Toutes Taxes Comprise.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement de la Communauté Urbaine D'EBOWA, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Communauté Urbaine D'EBOWA,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Communauté Urbaine D'EBOWA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipal d'EBOWA d'une somme remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de soixante-quinze mille (**75 000**) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée dans les services de l'Autorité Contractante à la Communauté Urbaine d'EBOWA, au plus tard le 23 septembre 2022 à 12 heures.

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 13/AONO/CUE/CIPM/2022 DU 22/08/2022 OUVERT POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DE LA
PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DE L'HOTEL DE VILLE
D'EBOWA

FINANCEMENT: BUDGET FEICOM/COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA EXERCICE 2022 et suivants

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à six (06) mois la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de six cent quatre-vingt-dix-huit mille (**698 000**) francs CFA.

Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 23 septembre 2022 à 13 heures dans la salle des réunions de la Communauté Urbaine D'EBOWA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

i) dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la

Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

ii) Pièce falsifiée. (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

b) Note technique inférieure à 80/100 ;

c) Solvabilité financière ou ligne de crédit inférieure à vingt-trois millions (23 000 000) de Francs CFA;

d) Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;

e) Non inscription à l'Ordre National de Génie Civil pour le Chef de Mission ;

f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous détail des prix

14-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;
- Expérience du BET sur 30 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 20 points ; A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

14-2-2 Les offres financières

.1.- Le montant de l'Offre sera déterminé en rectifiant si nécessaire le montant proposé par le Consultant comme suit :

Lorsqu'il y a une différence dans le bordereau des prix unitaires entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres l'emporte. Si au-delà de la différence, le prix en lettres est illisible ou indéchiffrable, il sera demandé une confirmation du prix au soumissionnaire. ou fait un rapprochement par rapport aux autres pièces du dossier. Lorsqu'il y a une incohérence entre les prix unitaires du bordereau des prix et des prix figurant au détail estimatif, les prix en lettres du bordereau sont considérés.

- En cas d'erreurs de quantités, de multiplication ou d'addition constatées dans le détail estimatif, les corrections sont faites en prenant en compte les prix en lettres du bordereau et les quantités du Dossier d'Appel d'Offres.

En ajustant de façon appropriée sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réconciliation quantifiable.

En excluant les sommes prévisionnelles et le cas échéant les provisions pour imprévus figurant dans le détail estimatif.

En appliquant les rabais offerts par le soumissionnaire.

.2.- Le montant figurant dans la soumission est corrigé conformément à la procédure sus mentionnée pour la correction des erreurs. Ledit montant est réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction effectuée, son Offre est rejetée.

L'Offre dans laquelle il existe des postes du détail estimatif pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaire est purement rejetée.

La Commission de Passation des Marchés pourra demander des éclaircissements aux soumissionnaires sur tous les points qu'elle jugera utile pour la compréhension des Offres. La demande d'éclaircissement et la réponse qui lui est apportée sont formulées en lettre ou par télex, mais aucun changement de montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des soumissions.

Après toutes les vérifications et corrections éventuelles, l'Offre financière du soumissionnaire sera notée sur cent (100) points.

L'offre financière complète, conforme et moins disant recevra la totalité des points ; soit cent (100).

Les autres offres seront notées sur cent (100) points suivants la formule ci-après:

NS = rnd 100

NIN Avec : NS = Note financière du soumissionnaire

Mmd = Montant évalué du mieux disant Ms = Montant évalué du soumissionnaire Note globale technico-financière A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note technico-financière comme suit :

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale de chaque soumission suivant la formule :

$N = 0,80 \times \text{Note technique} + 0,20 \times \text{note financière}$

Les soumissions seront alors classées par ordre de mérite en fonction de la note finale.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Communauté Urbaine d'EBOLOWA 693 54 05 30.

EBOLOWA le 22 Aout 2022

Le Maire

EDJO'O DAN

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

N° _____/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/SIGAMP/2022 DU _____ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ÉNERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MAZA SALAK, COMMUNE DE MAROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
569419505110000523412337

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux de construction d'un forage a énergie solaire dans la localité de Maza Salak, Commune de Maroua 1er, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la réalisation des opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, étude et implantation ;
- Foration ;
- Équipement d'exhaure
- Champ photovoltaïque et système de régulation ;
- Réservoir de stockage ;
- Bornages fontaines ;
- Clôture autour du champ photovoltaïque ;
- Conduites.

3. Cout Prévisionnel

un coût estimatif de **vingt-quatre millions huit cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-treize(24 868 693) FCFA.**

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique, justifiant des capacités techniques et financières.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2022, **Ligne 56 94 195 05 110000 523412 337, Autorisation de Dépense : L019794** pour un coût estimatif de **vingt-quatre millions huit cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt-treize (24 868 693) FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille Francs (25000)** francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée, auprès des Services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, au plus tard le _____ à **14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention.

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/SIGAMP/2022 DU
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE MAZA SALAK, COMMUNE DE MAROUA 1ER,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD »**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **quatre cent quatre-vingt dix-sept mille trois cent soixante-dix (497 370) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **quatre cent quatre-vingt dix-sept mille trois cent soixante-dix (497 370) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le _____ à **15 heures 30 minutes** précises dans la le Bureau de la Commission Régionale de Passation des Marchés situé dans les Services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires cumulés dans les travaux d'hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **vingtmillions (20 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'hydraulique ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **soixante-dix (70)% des critères essentiels**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **36 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur **02 critères** ;
- b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **04 critères**.

15. Attribution

- c) Le personnel sur **10 critères** ;

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantielle et exécutable. **Le matériel de chantier sera évalué sur 12 critères** d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

- e) Le moyen matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-Nord à Maroua sise à côté de la Station TOTAL Domayo à Maroua, Tél/Fax 222 29 30 05.

MAROUA le 24 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation de MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°007/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 DU 24 AOÛT 2022 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE DES IRR AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION, LA TRANSMISSION ET LA PUBLICATION DES DONNÉES FINANCIÈRES FIABLES CRÉDIT IDA NUMÉRO : V 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 06 JUIN 2022, ONGLET « CONSULTANTS, NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'ACTIVITÉ : CM-MINEPAT-296382-CS-CQS ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a réalisé en 2016 avec l'appui des partenaires au développement, une évaluation et un diagnostic du système de gestion des finances publiques qui ont servi de base à toute une série d'actions de réformes de longue haleine.

Bien que d'énormes avancées positives soient relevées, les résultats de cette évaluation font état de ce que la supervision des entreprises publiques, des établissements publics et des collectivités territoriales décentralisées n'est pas convenablement assurée afin de prévenir les risques budgétaires que leur gestion pourrait engendrer pour l'administration. D'après la Banque mondiale (2018), la structure institutionnelle de surveillance et de contrôle des entreprises publiques est fragmentée avec une multitude d'institutions dont les mandats se chevauchent. Plusieurs institutions sont chargées du suivi et de la surveillance de ces entreprises, mais aucune d'entre elles n'a produit des analyses complètes ces dernières années. Il n'existe pas une base de données unique contenant des informations financières sur ces entreprises. Il n'y a pas de partage d'informations entre ces institutions.

En outre, les entreprises publiques ne publient pas leurs données financières et de performance.

C'est dans cette perspective qu'un consultant a été mobilisé, avec l'appui du PEPS, pour procéder au diagnostic du processus de production, de publication et de transmission des données financières fiables par les entreprises publiques.

Il ressort de cette étude que les retards observés dans la production des données financières par les entreprises publiques, sont causés notamment par : (i) l'absence d'un système d'information intégré approprié ; (ii) l'insuffisance d'équipement et personnel adéquats ; (iii) la non-appropriation de la fonction comptable par les Dirigeants sociaux ; (iv) le retard dans la tenue des sessions des organes délibérants ; (v) l'absence d'un plan de gestion prévisionnel des effectifs ; (vi) l'inobservation des obligations d'information, de diligence, de loyauté et de reddition des comptes incombant aux membres des Conseils d'Administration ; et (vii) l'absence de manuels de procédures, (viii) l'absence de calendrier pour la production, la réalisation des audits et la tenue des sessions des organes délibérants, (ix) l'absence de format en ce qui concerne la production des données financières, notamment des rapports d'activités et des notes d'information financière et, (x) l'absence de mécanisme de suivi de l'activité de production des données financières et de suivi de la performance par les entreprises publiques.

La faible publication ces données (états financiers certifiés) résulte quant à elle de : (i) l'accès limité à la plateforme de publication ; (ii) le souci de conserver la confidentialité de l'information produite ; (iii) les délais de publication sont très courts ; (iii) difficultés dans le regroupement des données.

S'agissant du non-respect des délais de transmission des documents de tenue des sessions et de publication de la

situation financière, il découle de : (i) l'opacité qui entoure certaines opérations extrabudgétaires réalisées pour le compte de l'Etat ; (ii) des opérations de certaines entreprises publiques stratégiques qui gèrent également des participations vis-à-vis desquelles elles ont l'initiative décisionnelle et qui exécutent ; (iii) le refus par certaines entreprises publiques de communiquer les états financiers à la tutelle financière ; (iv) des pratiques de compensation des dettes et créances réciproques dont le dénouement ne respecte pas les règles de la comptabilité publique ; (v) la non-valorisation des dépenses pour missions de services publics ; des garanties, avals et passifs conditionnels non renseignés ; (vi) des opérations extrabudgétaires ou budgétaires mais au travers de procédures dérogatoires ; (vii) la conformité et la sincérité relatives des documents transmis aux tutelles ; (viii) l'absence d'un format de données à transmettre.

Afin d'apporter des solutions aux problèmes identifiés, il est envisagé d'accompagner, dans le cadre d'Initiatives à Résultats Rapides, un échantillon de quatorze (14) entreprises pilotes pour la production, de publication et de transmission des données financières fiables

PRESENTATION DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Mise en place des IRR au niveau des entreprises publiques en vue de la production, de la transmission et de la publication des données financières fiables ».

Les activités du projet s'organisent autour de quatre principales composantes :

- Composante 1 : « Consolidation de la réforme des budgets-programmes ». Placée sous la direction du Ministère des Finances (MINFI), elle vise à traduire la budgétisation des programmes en réalité dans certains secteurs sélectionnés, de la planification à la supervision. À cette fin, la composante consolidera d'abord le processus de réforme budgétaire des deux principaux ministères (MINFI et MINEPAT) et, deuxièmement, résoudra les problèmes de gestion financière publique qui entravent la mise en œuvre adéquate des budgets de programmes ;
- Composante 2 : « Amélioration de la gestion des investissements publics ». Placée sous la direction du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), elle vise à trouver des solutions à certaines difficultés constatées dans les mécanismes de suivi de la programmation, de la budgétisation, de l'exécution et de la maturation des activités d'investissements publics ;
- Composante 3 : « Amélioration de la performance du système de passation des marchés ». Placée sous la direction du Ministère en charge des Marchés Publics (MINMAP), elle a pour objectif d'améliorer le fonctionnement du système de passation des marchés publics.
- Composante 4 : « Renforcement du système national statistique ». Placée sous la direction de l'Institut National de la Statistique (INS), elle a pour objectif d'améliorer l'efficacité du système statistique national afin de permettre la production de statistiques économiques, sociales et démographiques régulières et fiables et d'en faire une analyse approfondie.

2. Objet

L'objectif général est d'accompagner le MINFI dans la mise en œuvre des IRR pour la production, la publication et la transmission des données financières fiables par les entreprises publiques. Autrement dit, il va s'agir d'accélérer l'obtention de résultats (changements) en favorisant, développant et facilitant la collaboration, adressant l'approfondissement des blocages tout le long de la mise en œuvre, et développant la responsabilisation et la redevabilité.

De manière spécifique, il sera question pour le consultant de :

- Réaliser, au niveau de chacune des entreprises publiques, une analyse diagnostique approfondie du processus de production, de transmission et de publication des données financières ;
- Mettre l'accent sur la phase de « production » des états financiers annuels audités et sur ses différentes sous-étapes, à savoir l'arrêté provisoire par la direction financière, l'intervention des CACs (audit externe), la transmission au conseil d'administration, la tenue du conseil d'arrêté des comptes et la communication par le CAC à l'entreprise de son rapport général sur les états financiers annuels audités, afin de mieux appréhender les sources de retards dans la chaîne de production.
- Instaurer un environnement favorable pour aller vers des changements ;
- Clarifier la définition des domaines de résultat et la formulation des objectifs de performance en conséquence ;
- Élaborer des plans de travail orientés vers les résultats et des plans de fonctionnement des équipes ;
- Ajuster les stratégies de réformes sur la base des pratiques efficaces révélées durant les IRR ;
- Structurer la capitalisation et l'institutionnalisation vers la pérennisation ;
- Animer les différents ateliers concernant la mise en œuvre des IRR par la présentation et l'explication des documents et outils conçus ;
- Accompagner la DPC et la CTR dans la deuxième phase de mise en œuvre des IRR ;

Évaluer la mise en œuvre des IRR.

3. Participation et origine

Le consultant (bureau d'études) devra disposer de compétences en finance et d'une expérience avérée en matière de renforcement des capacités des organisations et de suivi de la performance. Une expérience de travail avec les PROJETS FINANC2S PAR LA Banque mondiale serait un atout.

De plus, le cabinet mobilisera un minimum de quatre experts, notamment un expert IRR (Chef de mission), deux experts en gestion financière et un expert en management ou gestion des organisations.

Le Chef de mission, l'expert en IRR ou en Reporting

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Gestion des entreprises, Economie, management ou techniques des organisations de niveau (Bac+5 ou équivalent) ;

Justifier d'une formation approfondie en IRR ;

Disposer d'une expérience de 10 ans au minimum en matière de renforcement des capacités des organisations en IRR ;

Disposer d'une expérience de travail avec les entreprises en général et les entreprises publiques en particulier ;

Avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques courants (traitements de texte, tableurs, bases de données, email et autres outils de communication) ;

Une bonne maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) serait un atout.

Trois (03) experts en gestion financière

Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité et finance d'entreprise (Bac+5) ou tout domaine jugé équivalent ;

Justifier d'au moins sept (07) ans d'expérience dans l'audit/l'évaluation de la performance des entreprises ;

Maîtriser les textes nationaux et les normes qui encadrent la production, la transmission et la publication des données financières fiables par les entreprises publiques ;

Maîtriser les textes nationaux et régionaux qui encadrent la gestion des entreprises en général et des entreprises publiques en particulier ;

Avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques courants (traitements de texte, tableurs, bases de données, email et autres outils de communication) ;

Une bonne maîtrise des deux langues officielles (anglais et français) serait un atout.

En raison de son rôle unique dans l'orientation du processus de IRR, le coach (Chef de mission) doit faire preuve d'un intérêt élevé et soutenu pour aider un groupe diversifié de gens à atteindre des résultats extraordinaires dans un domaine d'intervention choisi.

Ainsi, de par son expérience, le coach devrait :

Se sentir à l'aise avec des responsables haut placés dans la hiérarchie du gouvernement et des organisations ;

Etre confortable pour coacher et épauler des pairs ainsi que des employés de niveau inférieur d'une manière égalitaire ;

Etre bien respectés par ses pairs – avec une réputation de fiabilité, de faire avancer les choses, et de savoir en partager le crédit ;

Etre habitué à faciliter des discussions de groupe.

Au-delà de ces caractéristiques générales, le coach IRR doit aussi démontrer les aspects suivants :

Impatients d'atteindre des résultats significatifs et mesurables ;

Efficaces dans la planification et l'animation de réunions afin de s'assurer que les objectifs soient atteints ;

Capacité d'encourager de nouvelles façons d'aborder les problèmes, les processus, ou des solutions sans dire aux gens ce qu'ils doivent faire ;

Capacité à générer de l'enthousiasme pour les idées en puisant dans les valeurs partagées et les aspirations ;

Expression efficace dans les conversations en tête-à-tête et en petits groupes.

V. RESULTATS ATTENDUS (LIVRABLES°)

Au terme de cette mission, les livrables attendus sont :

Phase de pré-lancement

- Le rapport de démarrage de la mission, incluant le questionnaire détaillé de collecte des données auprès des entreprises ;

- Rapport de diagnostic approfondi détaillé des causes des problèmes. Ce rapport comprendra une cartographie des parties prenantes ;

Phase de lancement

- Le plan de travail détaillé en équipe pour parvenir au changement ;

- Le plan d'engagement des parties prenantes ;

- Les modules et rapports des ateliers de formations sur les IRR ;

- Notes succinctes de progression mensuelle ;

Revue à mi-parcours

- Le rapport d'évaluation à mi-parcours ;

- Le plan de travail révisé pour accélérer l'atteint des changements escomptés ;

Phase de la revue finale

- Le rapport d'évaluation finale y compris les résultats atteints, et si l'approche concluante, des propositions pour une amélioration là ou nécessaire et appropriation de l'approche IRR par les structures en charge du suivi des entreprises publiques et son extension aux autres entreprises publiques.

VI. DUREE DES MANDATS

La mission se déroulera sur une durée de 200 jours répartis sur une période de neuf mois à compter de la date de démarrage de la mission.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication à 12 heures 30, heure locale avec la mention :
Manifestation d'Intérêt pour le « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE DES IRR AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN VUE DE LA PRODUCTION ? LA TRANSMISSION ET LA PUBLICATION DES DONNÉES FINANCIÈRES FIABLES ».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).
BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : -694 989 770 / 696 569 092, Email : Pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr;

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les consultants (cabinets d'études) ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies de contrats analogues, disponibilité des CV des experts clés), lettre de motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

PROCEDURE APPLICABLE

Il est porté à l'attention des firmes de consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de consultants sera sélectionnée selon la méthode « sélection des qualifications du consultant » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heure à 12 heure 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : -694 989 770 / 696 569 092, Email : Pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU EST

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DE BETAIL A NDOKAYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PAR DECISION N°009/DR/B/SDG/SG/DAESC DU 26 JUILLET 2022 LE MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES SUS VISEEST ATTRIBUE AU SOUMISSIONNAIRE CI APRES

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS SYL ELECTRO BP: BERTOUA TEL 695 407 705	10 000 000	DEUX (02)MOIS

BERTOUA le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N°00000009 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 3 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 30 JUILLET POUR L'ÉDITION DES QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE », « MENAGE SANS DOMICILE APPARENT », « MENAGE COLLECTIF » EN TROIS (03) LOTS.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE communiquent :

L'attribution du Lot 3 dont les Etablissements NEW VISION sont adjudicataires par Décision n°020/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 30 juillet pour l'édition des QUESTIONNAIRES « MENAGE ORDINAIRE », « MENAGE SANS DOMICILE APPARENT », « MENAGE COLLECTIF » en trois (03) lots, est annulée.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

N° _____/AONO/K/SG/CRPM-EN-BEC/2022 DU _____ POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'EXTREME-NORD, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5694110000523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Régional de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux de Réhabilitation et de la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires ;
- Installation ;
- Maçonnerie ;
- Charpente – Couverture - Plafond ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Electrification ;
- Plomberie – Sanitaire ;
- Revêtement ;
- Peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2022, **Ligne 56 94 110000 523112**, pour un coût estimatif de : **Vingt Cinq Millions Quatre Mille Sept Cent Cinquante Neuf (25 004 759) de Francs CFA.**

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2022, **Ligne 56 94 110000 523112**, pour un coût estimatif de : **Vingt Cinq Millions Quatre Mille Sept Cent Cinquante Neuf (25 004 759) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès des services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, au plus tard le _____ à **14 heures 30 minutes**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____/AONO/K/SG/CRPM-EN-BEC/2022 DU _____ POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'EXTREME-NORD, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 12/9/2022 à **15 heures 30 minutes** précises dans le Bureau de la Commission Régionale de Passation de Marchés dans les services du Gouverneur de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins **70%** critères essentiels sur **quarante-sept (47)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord sise en face de la Station TOTAL Bonjour de Domayo.

MAROUA le 24 Aout 2022

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**COMMUNIQUE N° 014/C/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 26/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, communique :

Qu'au terme de l'analyse des offres administratives et techniques de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/MINRESI/CIPM/2022 du 07 juillet 2022 pour la création d'une base de données en vue de l'enregistrement et du suivi périodique des infrastructures et équipements dans les instituts sous tutelle et les structures partenaires de recherche du MINRESI (Phase II), les soumissionnaires ci-dessous mentionnés ont obtenu la note technique ci-après :

N°	Soumissionnaires	Notes techniques
01	ITECH SARL BP : 15346 Yaoundé, Tél : 6 75 29 25 44	97/100
02	MADIA SARL BP : 8857 Yaoundé, Tél : 676 50 95 26	70,5/100

Ces cabinets sont par conséquent invités à prendre part à l'ouverture des offres financières prévue, le **30 Août 2022** à 15 heures dans la salle de réunion du MINRESI.

YAOUNDE le 26 Aout 2022

Le **MINISTRE**

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00411/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE DU 22 AOÛT 2022 PORTANT OUVERTURE ET
ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
004/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2022 ;

Vu Décisions N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics. Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

Vu la proposition d'attribution N°00000075/MINADER/P/CIPM/2022 du 12 août 2022, portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004, relatif à Réhabilitation du bâtiment avec annexes, abritant la Direction du Génie Rural et de l'amélioration du Cadre de vie en Milieu Rural (DGRCV) et la Direction du Développement Local et Communautaire (DDLCC) du MINADER, Yaoundé – Mvog-Mbi, pour la relance.

-DECIDE-

Article 1^{er} : Le Groupement **GALAAD INVEST SARL - ETS PARTENAIRES EMERGENTS B.P : Yaoundé**, **Téléphone : 698 565 227**, est déclaré adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°004/AONO/MINADER/CIPM/2022 du 12 juillet 2022.

Nature de la Commande : Réhabilitation du bâtiment avec annexes, abritant la Direction du Génie Rural et de l'amélioration du Cadre de vie en Milieu Rural (DGRCV) et la Direction du Développement Local et Communautaire (DDL) du MINADER, Yaoundé – Mvog-Mbi, pour la relance.

Montant du Marché : Quarante-neuf millions cinq-cent mille **(49.500.000)** francs **CFA TTC**.

Délai d'exécution : Trois **(03)** mois.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel



MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 0000025/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 23 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), OBJET DE L'APPEL NATIONAL OUVERT N° 0009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé, sont informés que le Dossier d'Appel d'Offres a été modifié ainsi qu'il suit :

Pièce N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard **le 15 septembre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 6 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DU SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les offres devront être placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière. En plus du nombre d'exemplaire de l'offre financière requis par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargée de la régulation des marchés publics pour conservation. **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le 15 septembre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Pièce N°3: REGELEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

5.2 : Critères de qualification

Critère essentiels

Au lieu de

I.3.5	Chef d'équipe N°3 Ingénieur de télécommunications, BAC+3 au moins, cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la mise en place des réseaux de télécommunications.	/5
	Expérience générale	/3
	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original	/2
	Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	/1
	Expérience spécifique	/2
	Avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi du déploiement des réseaux de télécommunication/informatiques (01 pts/mission ou projet).	/2

Lire

I.3.5	Chef d'équipe N°3 Ingénieur des travaux de génie électrique, Bac+3 au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments.	/5
	Expérience générale	/3
	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original	/2
	Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	/1
	Expérience spécifique	/2
	Avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi des travaux d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments (01 pts/mission ou projet).	/2

Pièce N°5 : TERMES DE REFERENCE

VII : Profil du candidat

Chef d'équipe N°3

Au lieu de

Ingénieur de télécommunications, **BAC+3 au moins, cinq (05) ans** d'expérience professionnelle dans la mise en place des réseaux de télécommunications, ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi du déploiement des réseaux de télécommunication/informatiques.

Lire

Ingénieur des travaux de génie électrique **BAC+3 au moins, cinq (05) ans** d'expérience professionnelle dans le domaine d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments, ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi des travaux des travaux d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments.

Pièce 12 : GRILLE D'EVALUATION

II-Critères essentiels

Au lieu de :

II.3.5	Chef d'équipe N°3 Ingénieur des travaux de télécommunications (Bac+3), 05 ans d'expérience professionnelle dans la mise en place des réseaux de télécommunications.	/5
---------------	---	-----------

	Expérience générale	/3
	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original	/2
	Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	/1
	Expérience spécifique	/2
	Avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi des travaux de mise en place des réseaux de télécommunications. (01 pt/mission ou projet)	/2

Lire

II.3.5	Chef d'équipe N°3 Ingénieur des travaux de génie électrique, Bac+3 au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments.	/5
	Expérience générale	/3
	Copie certifiée du diplôme et attestation de présentation de l'original	/2
	Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle	/1
	Expérience spécifique	/2
	Avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) projets dans le contrôle et le suivi des travaux d'installation des systèmes électriques dans les bâtiments (01 pts/mission ou projet).	/2

Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE KUMBA 1ER

PUBLICATION OF RESULTS DECISION N° 002/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS FOR CONTRACT, RELATING TO TENDER N° 02/ONIT/SDO/MEME/DTB/ 2022 OF 22ND JULY 2022 FOR THE CONSTRUCTION OF 0.9 KM OF STREET ROAD WITH PAVED BRICKS FROM ECOBANK TO VIANELO-SATA WORKSHOP- SONAFANG STREET (ETA COLLEGE) IN KUMBA I COUNCIL AREA -KUMBA I SUBDIVISION SOUTH WEST REGION. PROJECT OWNER: MAYOR OF KUMBA I COUNCIL (AUTHORIZING). FUNDING: MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT (PIB 2022). THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR MEME, "CONTRACTING AUTHORITY" HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT FOLLOWING DECISION N° 002/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, THE ABOVE-MENTIONED PROJECT HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS: THE ABOVE-MENTIONED ENTERPRISE SHOULD REPORT AT THE SENIOR DIVISIONAL OFFICE WITHIN SEVEN (07) DAYS FROM THE DATE OF PUBLICATION FOR OTHER FORMALITIES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	Project/locality	Successful Bidder	Contract Amount Tax inclusive	Duration
01	The Construction of 0.9Km of street Road with paved bricks from Ecobank to Vianelo-Sata Workshop-Sonafang Street (Eta College) in Kumba I Council Area - Kumba I SubDivision South West Region	DJOUACAM BUSINESS INTERNATIONAL P.O BOX 304 KUMBA	68 000 000 F CFA	03 (Three) Months

The above-mentioned Enterprise should report at the Senior Divisional office within seven (07) days from the date of publication for other formalities

KUMBA le 19 Aout 2022

Le MAYOR

NTOU'OU NDONG Chamberlin

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 003 PORTANT REPORT D'OUVERTURE DES PLIS ET MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU LOT 2 DE LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotations relative à l'acquisition du matériel roulant en trois (03) lots distincts pour le compte du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique que l'ouverture prévue pour le **09 août 2022 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans sa Salle de Réunion est reportée au **29 août 2022 à 15 heures précises** au même lieu.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

COMMUNIQUE N° 00000011 /CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE DU 23 AOUT 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'ATTRIBUTION DU LOT 2 DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CN 4ÈME RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 DU 11 AOUT 2021 POUR L'IMPRESSION DES DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU 4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET LE COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE communiquent :

L'attribution du Lot 2 dont les Établissements SYNAP'S sont respectivement adjudicataires par Décision n°023/2021/D/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE du 29 Septembre 2021 portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/CN 4^{ème} RGPH/CN RGAE/CSPM/2021 du 11 Août 2021 pour l'impression des Documents Techniques et Administratifs en quatre (04) lots, est annulée.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DECISION N°0005 MINFI/DGD/CIPM-DGD DU 19 AOUT 2022 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général des Douanes,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018 /012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Ordonnance n°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, Des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°0004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 du 03 août 2022 pour la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments abritant les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}: l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°0004/AONO/MINFI/DGD/CIPM/2022 du 03 août 2022 pour la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments abritant les services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Douanes est annulé.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE DE KUMBA 1ER

PUBLICATION OF RESULTS DECISION N° 001/D/SDONEME/DTB/2022 OF 19M AUGUST 2022, BEARING ON THE PUBLICATION OF RESULTS FOR CONTRACT, RELATING TO TENDER N° 01/ONIT/SDO/MEME/DTB/ 2022 OF 22ND JULY 2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE IN KUMBA I SUB-DIVISION, SOUTH WEST REGION. PROJECT OWNER: MAYOR OF KUMBA I COUNCIL (AUTHORIZING). FUNDING: MINISTRY OF LIVESTOCK FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES (BIP 2022) THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER FOR MEME, "CONTRACTING AUTHORITY" HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT, FOLLOWING DECISION N° 001/D/SDO/MEME/DTB/2022 OF 19TH AUGUST 2022, THE ABOVE-MENTIONED PROJECT HAS BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

5/N	Project/locality	Successful Bidder	Contract Amount Tax inclusive	Duration
01	THE CONSTRUCTION OF A SLAUGHTER HOUSE IN KUMBA I SUB-DIVISION, SOUTH WEST REGION.	DJOUACAM BUSINESS INTERNATIONAL P.O BOX 304 KUMBA	60 000 000 F CFA	03 (Three) Months

The above-mentioned Enterprise should report at the Senior Divisional office within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KUMBA le 19 Aout 2022

Le MAYOR

NTOU'OU NDONG Chamberlin

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N° 003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : les plis seront ouverts le **09 août 2022** à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de passation des Marchés du PEPS, située à « l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) » en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

LIRE : les plis seront ouverts le **29 août 2022** à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de passation des Marchés du PEPS, située à « l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) » en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

2. MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES DU LOT 2

Lot 2 Deux (02) Stations wagons 4X4 de puissance fiscale ? 09 CV

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
<p>VERSION MANUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 4 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite manuelle 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4950x1885x1845 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4 permanent 	<p>VERSION MANUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 4 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2198 cm³ ● Boite manuelle à 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4893x1836x1836 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4
<p>VERSION AUTOMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 6 cylindres en V ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite automatique ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4950x1885x1845 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4 permanent 	<p>VERSION AUTOMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 5 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite automatique à 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4893x1836x1836 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 0111/D/SIC/DG/2022 DU 25 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu l'avis d'appel d'offres national restreint n°006/AONR/SIC/CIPM/2022 du 20 juin 2022 pour l'accompagnement de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015 ;

Vu la proposition d'attribution n°012/L/SIC/CIPM/2022 du 26 juillet 2022 de la commission interne de passation des marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint n°006/AONR/SIC/CIPM/2022 du 20 juin 2022 pour l'accompagnement de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015, est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'ayant eu la note technique requise :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
Unique	Accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015.			INFRUCTUEUX

Article 2 : Les responsables desdites entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01PAYS: RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)INTITULÉ DU MARCHÉ :TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3EME ET 5EME AU CAMEROUN EN 3 LOTS SEPARESNUMÉRO DU PRÊT :CRÉDIT IDA NO 6132-CMRÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES: AONO N° 011/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/CCCM-TR/2022 DU 01/08/2022LE PRÉSENT ADDITIF VISE LA MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y COMPRIS LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES.LES DISPOSITIONS SUIVANTES DU DAO SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres devront être remises, à l'adresse ci-dessus au plus tard le **01 Septembre 2022 à 12 heures (heure locale) à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés, sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Louis Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo** . La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo, Cameroun, le 01 septembre 2022 à 13 heures (heure locale).**

Les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'offre**, pour un montant de : **(i) cinquante millions (50.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01, (ii) cinquante millions (50 000 000) de francs CFA (XAF) pour le lot 2 et (iii) huit millions (8.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 03.** Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant ladite période.

NB : la garantie de l'offre reste valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de cent quarante-huit (148) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Chaque offre, sera rédigée en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une copie numérique complète, et devra parvenir sous plis fermés. L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N° 011/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/CCCM-TR/2022 Du 01 AOUT 2022
POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE
DOUALA 3EME ET 5EME AU CAMEROUN EN 3 LOTS SEPARES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est : la **Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés, sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Louis Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo.**

1 Remises des offres**Lire plutot**

Les offres devront être remises, à l'adresse ci-dessus au plus tard le **08 Septembre 2022 à 12 heures (heure locale) à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés, sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Louis Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo, Cameroun, le 08 septembre 2022 à 13 heures (heure locale).**

Les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'offre**, pour un montant de : **(i) cinquante millions (50.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01, (ii) cinquante millions (50 000 000) de francs CFA (XAF) pour le lot 2 et (iii) huit millions (8.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 03**. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant ladite période.

NB : la garantie de l'offre reste valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de cent quarante-huit (148) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Chaque offre, sera rédigée en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une copie numérique complète, et devra parvenir sous plis fermés. L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N° 011/AONO/PDVIR/CUD/CIPM/CCCM-TR/2022 Du 01 AOUT 2022
POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITEDANS LES ARRONDISSEMENTS DE
DOUALA 3EME ET 5EME AU CAMEROUN EN 3 LOTS SEPARES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est : la **Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés, sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Louis Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo.**

2 Autres**Au lieu de ...**

n/a

Lire plutot

N.B : la version corrigée du DAO est disponible et sera remise à tous les soumissionnaires qui ont acheté la version de base.

Par ailleurs, la date de dépôt des offres initialement prévue le **01 Septembre 2022 à 12 heures**, heure locale est reporté au **08 Septembre 2022 à 12 heures**, heure locale.

Le reste sans changement./.

DOUALA le 25 Aout 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MUYUKA

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N 001/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022
ACQUISITION OF A 20 TON (4*4) CAMION SINOTRUCK HOWO FOR MUYUKA COUNCIL**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Muyuka Council launches a Request for Quotation.

2. Nature of services

The supplies comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications

3. Estimated cost

The estimated costs of the supplies after preliminary studies is **80,000,000 FCFA**

4. allotment

The supply is in one lot;

5. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this request for quotation.

6. Financing

Services which form the subject of this request for quotation shall be funded by the Public Investment Budget of the 2022 financial year. **Budget head No: 56 27 100 02 641938 524415**

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this request for quotation, at the **Muyuka Council Office**, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the *Muyuka Council* as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of: **50,000 FCFA**, payable at *Muyuka Municipal Treasury*.

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the **Mayor Muyuka Council** on **02/10/2022 at 8:00am** local time and should carry the inscription:

« Request for quotation

**N^o 001/RQ/1VIAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022
ACQUISITION OF A 20 TON (4*4) CAMION SINOTRUCK HOWO**

FOR MUYUKA COUNCIL

"To be opened only during the Bid - opening session"

10. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the supplies is **Sixty (60) Days**.

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale) featuring on the list of banks on page 47 of this tender file of an amount of **1,600,000 FCFA**

NB: *It is set at 2 % of the estimated amount, all taxes inclusive, and with a validity period of ninety (90) days from the date the bids are opened.*

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the **Mayor Muyuka Council** on **02/10/2022 at 8:00am** local time and should carry the inscription:

« Request for quotation

**N^o 001/RQ/1VIAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022
ACQUISITION OF A 20 TON (4*4) CAMION SINOTRUCK HOWO**

FOR MUYUKA COUNCIL

"To be opened only during the Bid - opening session"

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on **02/09/2022 at 9:00am** local time by the Muyuka Council Tenders Board in the Muyuka Conference Hall, located at the Muyuka Council Building. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

14. Evaluation criteria

The technical score is less than the minimum required (

It has any fake or forged document; Absence of any quantified unit price.

Noncompliance with the model bid documents.

Absence of the manufacturer's prospectus and manual

Absence of license or authorization from the manufacturer

II. Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

- •• Attestation of Solvency from a recognized bank not less than **20,000,000 FCFA** Yes / No
- + References of similar jobs; Yes / No
- + Availability of spare parts and/or after sales service Yes / No
- + Experience of supervisory staff Yes / No
- + Methodology Yes / No
- + Turnover as in business license above or equal **15 000,000 FCFA** Yes / No

Qualified personnel relevant for the supply

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the **Muyuka Council Office** from Monday to Friday between 7.30 am and 3.30pm.

BUEA le 10 Aout 2022

Le MAYOR

LANDJNOU DJOMGOUE Lazare

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°021/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 24/08/2022 POUR LA REMISE A NIVEAU DE L'INTERCONNEXION ANALOGIQUE DES STUDIOS DU POSTE NATIONAL, CRTV CENTRE ET YAOUNDE FM 94 – EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
62480000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans de simplifier et sécuriser la gestion des signaux dans les différents studios et Centres Nodaux du Poste National, Le Directeur Général de la CRTV lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la remise à niveau de l'interconnexion analogique des studios du Poste National, CRTV Centre et Yaoundé FM 94 pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition des processeurs audio numériques des antennes TV à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 34 955 645 (trente-quatre millions neuf cent cinquante-cinq mille six cent quarante-cinq)**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 62480000

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de francs **CFA 55 000 (cinquante-cinq mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le...**04/10/2022**.. à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention : **Appel d'Offres National Ouvert N° 021/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 24/08/2022 Pour la remise à niveau de l'interconnexion analogique des studios du Poste National, CRTV Centre et Yaoundé FM 94, Exercice 2022, en procédure d'urgence "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".A**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO d'un montant de FCFA de 699 113 (**six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent treize**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **04/10/2022**, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Fausses déclarations ou falsification de documents
- Absence ou non – conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP
- Absence ou non-respect des spécifications techniques à 90% de chaque fourniture
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis
- Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ;
- Absence d'un agrément ou de l'autorisation du fabricant ou agrément d'un distributeur
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces de l'offre financière.

Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer au moins deux (02) prestations similaires déjà effectuées au cours des cinq dernières années avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats signés et enregistrés avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Capacité financière supérieur ou égal à F CFA 15 000 000 (quinze millions) ;
- Plan de travail et méthodologie proposée par rapport aux termes de référence ;
- Qualification du personnel ;
- Service après-vente ;
- Délai de livraison.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00053
/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RAF/RPM/2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHER DES FOURNISSEURS
ET PRESTATAIRES DE SERVICES AUTRES QUE LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ANNEES
2022, 2023 ET 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le coût du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résiliente (PDVIR).

2. Consistance des prestations

Le Projet souhaite constituer le fichier de prestataires de services pour le compte des années 2022, 2023 et 2024. Pour ce faire, les établissements, sociétés de fourniture d'équipements, de biens et de services divers intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les domaines qu'ils auront choisi dans la liste ci-après :

Fournitures de bureau

Production audiovisuelle

Consommables informatiques

Equipements informatiques

Produits d'entretien et divers

Pause-café, repas

Mobilier de bureau

Maintenance électrique, froid et climatisation

Maintenance du matériel informatique, électronique et de télécom (ordinateurs, scanner, copieur numérique, imprimante, vidéo projecteur, téléphone etc.),

Entretien véhicules (parc automobile varié)

Communication, Régie publicitaire, imprimerie, sérigraphie, édition, plaques signalétiques

Agences de location de véhicules

Agences de voyage

Assurances (Personnel, autos, motos, matériel informatique, bureaux)

Aménagement de bâtiment

Transferts monétaires

Boîtes à pharmacie

Matériel de quincaillerie (houes, pioches, machettes, burin, marteau, râteau, tridents, clous, ciments, tôles)

Transitaires

Service courrier

Traduction

Service de gardiennage

Recharge et entretien bombonnes d'eau

3. Participation et origine

n/a

4. Remises des offres

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{ème} étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé
B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,
Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93
E-mail : minhdu_pdvir@gmail.com avec copie chandourenkoma@gmail.com,

Les offres, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 04 Octobre 2022, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00053 /E/2 /SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RAF/RPM/2022 DU 23 AOUT 2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AUTRES QUE LES SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ANNEES 2022, 2023 ET 2024 ».

DOMAINE(S) N°.....»

5. Composition du dossier

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les prestataires admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les fournisseurs intéressés doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

Une demande timbrée à 1000 F CFA, précisant le (les) domaine(s) d'activités choisi(s) ;

Les documents administratifs suivants (copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois) :

Registre de commerce ;

Attestation de non redevance ;

Carte de contribuable ;

Attestation signée du directeur des Impôts certifiant que le soumissionnaire a effectué des déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;

Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance ;

Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;

Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le Ministère en charge des Finances ;

Plan de localisation visé par les services compétents ;

Les copies de contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés au cours des cinq (05) dernières années dans le (les) domaine(s) choisi(s), ainsi que les procès-verbaux de réception correspondants.

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE KAELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 24 AOÛT 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE MATERNELLE D'APLICACION DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS PROPRES, EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan de campagne, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de deux blocs maternels de deux salles de classe à l'école maternelle d'application de Kaélé, dans la Commune de KAELE, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propres de la Commune de Kaélé de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : n° **220 100**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de m : **soixante mille (60 000) Francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

ue offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **28 Septembre 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

N°13/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 24 AOÛT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS MATERNELS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (un million) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28 Septembre 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**2. Critères d'évaluation****13.1. Critères éliminatoires****13.1.1. Pièces administratives**

a) Absence d'une pièce administrative (caution de soumission) ;

13.1.2. Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

c) Offre sans chef de chantier ou offre ;

d) Non satisfaction, au moins, à **trente-quatre (34) critères essentiels** sur **quarante huit (48)** ;

13.1.3. Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

13.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non

6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) ;	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 24 Aout 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016.22 / AONO / SONARA / CIPM 12022 DU 04/08/2022
POUR L'ASSISTANCE A LA MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (HORS RISQUES
INDUSTRIELS) DE LA SONARA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur General de la Societe Nationale de Raffinage (SONARA), Autorite Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour ('assistance a la mise a jour de la cartographie des risques (hors risques industriels) de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Le cabinet ou l'organisme retenu a ('issue de la presente procedure sera astreint a satisfaire les objectifs ci-apres, a savoir:

0 Identifier ('ensemble des risques selon leurs occurrences et leurs impacts sur les objectifs strategiques et les processus de [l'organisation ;

3 Evaluer ces risques afin de definir de possibles plans d'actions pour les reduire ou les controler ;

Definir des dispositifs de maitrise des risques dynamiques en fonction de leur criticite ;

0 Elaborer graphiquement une representation des risques en fonction de leur impact pour l'entreprise ;

0 Donner ('impulsion a un processus de gestion (surveillance) des risques organises ;

Favoriser ('orientation du plan d'audit interne en mettant en lumiere les processus au niveau desquels se concentrent les risques majeurs ;

Ameliorer la communication autour des risques de l'entreprise dans le souci de clarte aupres des parties prenantes ;

0 Former les auditeurs a l'utilisation et a la mise a jour de la cartographie des risques

3. Cout Prévisionnel

Le coat previsionnel de ('operation est de FCFA 75.604.500 (soixante-quinze millions six cent quatre mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au present appel d'offres est ouverte a toutes les entreprises de droit camerounais ou installees au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique

6. Financement

Les prestations objet du present appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (F13122-X58-0422)

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables de publication du present avis, a la SONARA 8.P. 365 Limbe (Direction Generale/Departement des Marches)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu des publication du present avis au **Departement des Marches** de la SONARA B.P. 365 Limbe, contre presentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **100.000** (cent mille) payable a la BICEC

sous les references suivantes **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Special CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°016.22

9. Remises des offres

Les offres redigees en francais ou en anglais, seront etablies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Departement des Marches de la Societe Nationale de Raffinage (SONARA)** B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : (+237)233A2.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre decharge dans le registre y consacre au plus tard le **08/09/2022 a 10h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°016,22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 04/08/2022

ASSISTANCE A LA MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES (HORS RISQUES INDUSTRIELS) DE LA SONARA « **A** n'ouvrir qu'en séance de depouillement

10. Delai de Livraison

Le Mai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du present appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre a ses pieces administratives, une caution de soumission etablie par une banque de premier ordre agreee par le Ministere chargé des finances et dont la liste figure dans la piece 11 du DAO, d'un montant de FCFA 1.268.000 (un million deux cent soixante-huit mille) et valable pendant trente (30) jours au-dela de la date originale de validite des offres.

Les autres pieces administratives requises devront etre imperativement produites en originaux ou en copies certifiees conformes par le service emetteur ou une autorite administrative (Prefet, Sous-prefet,...), conformément aux stipulations du Reglement Particulier de ('Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois precedant la date de depOt des offres ou avoir ete etablies posterieurement a la date de signature de ('Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre non conforme aux prescriptions du present avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera declaree irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission delivree par une banque de premier ordre agreee par le Ministere chargé des Finances ou le non-respect des modeles des pieces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pieces du dossier administratif requises doivent etre imperativement produites en originaux ou en copies certifiees conformes par le service emetteur ou une autorite administrative, conformément aux stipulations du Reglement Particulier de ('Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois precedant la date originale de depot des offres ou avoir ete etablies posterieurement a la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplete conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera declaree irrecevable. Notamment ('absence de la caution de soumission delivree par une banque de premier ordre agreee par le Min istere chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; fouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financieres des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

11 L'ouverture des pieces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/0912022 a 10h30** au Restaurant d'Entreprise de la SONARA a Limbe, par la Commission Interne de Passation des Marches ; seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette seance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix demement mandatee.

Celle des offres financieres aura lieu au terme de ('analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur

- Présentation de l'offre et compréhension de la mission 05 pts
- Méthodologie et organisation de la mission..... 35 pts
- Qualification et expérience du personnel clé..... 25 pts
- Expérience du cabinet dans le domaine concerné..... 30 pts
- Logistique..... 05 pts

TOTAL..... 100 points

14.2. Critères Oculinaires

0 Dossier administratif incomplet ;

l) N'avoir pas indiqué dans le dossier technique le référentiel de gestion des risques à utiliser ; N'avoir pas obtenu au moins 80 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera

évaluée la mieux disante sur la base de formule **IONT + 02NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/Département des Marchés) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel :

(+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 4 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NJONOU Jean Paul Simo

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 24-08-2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 1).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 46 157 05 330004 361319

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Transports, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de « **L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 1).** ».

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser sont contenues dans les Termes de Références joints au Dossier d'Appel d'Offres. Il s'agit de **L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 1).**

De manière spécifique, la première phase de cette étude devrait permettre de :

- Réaliser un état des lieux et un diagnostic de la Météorologie Nationale au Cameroun (organisation, fonctionnement, infrastructures et équipements, personnels, moyens logistiques, moyens techniques, procédés techniques, ...).

3. Cout Prévisionnel

MONTANT T.T.C : **35 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Les prestations de l'étude ne sont pas subdivisées en lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études et cabinets retenus dans le cadre de l'**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000011/AAMI/MINT/SG/DAGSDBMM/SMAR/2022 DU 08 juillet 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN.**

Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	Ets MARCE CONSULTING	BP : 17 079 Yaoundé TEL : 696 44 90 87
2	CRESI SARL	BP : 5440 Yaoundé TEL : 677 619 754
3	BEP INFOS	BP : 4355 Yaoundé. TEL : 697 820 999

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercice 2022, IMPUTATION : **56 46 157 05 330004 361319.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans quatre (04) enveloppes fermées et scellées dont :

? L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

? L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

? L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3) ;

? L'enveloppe D contenant une copie de l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, au plus tard le **15-09-2022**, à **13 heures** revêtue de la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 004/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 24-08-2022, POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 1).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois calendaires**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant de **sept cent mille (700 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence à l'ouverture de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15-09-2022 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placé auprès du Ministère des Transports, dans la salle de conférence, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	DESIGNATION
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres
2	Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce...) ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres
3	Fausse déclarations ou document falsifiés
4	Présence d'une information relative à l'offre financière dans le dossier administratif ou technique
5	Note technique inférieure à 70/100 points ;

Critères essentiels

Offres techniques

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

N°	DESIGNATION	POINTS
1	Présentation de l'offre	5
2	Qualification du personnel-clé (hormis le Chef de mission) et leur expérience dans le domaine du projet	20
3	Qualification du Chef de mission	20
4	Références du Bureau d'Études	20
5	Conformité au plan de travail, méthodologie proposées	10
6	Moyens techniques et matériels à mettre en place	15
7	Capacité financière	10

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Offres financières

Les offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée éligible à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique seront évaluées au regard des critères ci-après :

- l'offre complète, conforme et « moins disante » (après correction éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ;

- les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

$$NM = NMd \times 100 / MS$$

Avec **NM**= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

NMd= Montant évalué du moins disant ;

MS= Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = 70\% \times (\text{Note Technique}) + 30\% \times (\text{Note Financière})$$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. C'est-à-dire l'offre jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120. Téléphone 222 23 31 73.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNE DE BIPINDI

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE N°001 IDCRC.BIPINDIISGICIPM/2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°003157ILIPRCIMINMAPISGIDGMIIDMAIINC DU 14 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'AEP DANS LE VILLAGE MELOMBO, COMMUNE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE BIPINDI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'AEP dans le village Melombo, commune de Bipindi, Département de l'Océan, Région du sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux de construction de cette adduction d'eau est définie ainsi qu'il suit :

- Les travaux préliminaires (décapage du site du château, nettoyage du site du forage, études géophysiques, géomorphologique et hydrologiques, projet d'exécution,,) ;
- Captage par forage (les travaux de réhabilitation et d'équipements du forage 5M³/H) ;
- Le Développement, nettoyage, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : construction du château en béton armé de 25m³ et 10m sous radier (estampillé FEICOM) ;
- Construction d'un champ solaire et sécurisation ;
- Pompage (Exhaure, Installation de la pompe solaire) ;
- Construction de 13 bornes fontaines, des canalisations et accessoires de distribution du réseau de distribution de 4000 ml ;
- Alimentation électrique de l'électropompe immergée ;
- Désinfection, mise en service du réseau et analyses physico-chimiques et bactériologiques des eaux ;
- Formation des agents de maintenance et remise d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de Soixante-dix-neuf millions six cent soixante-onze mille huit (79 671 008) de francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydrauliques ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitue l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le- ressources du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de BIPINDI

6. Consultation du Dossier

1. Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de BIPINDI dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BIPINDI; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, payable auprès de la recette municipale de Bipindi, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à l'Hôtel de Ville de BIPINDI, bureau du Secrétaire Général contre récépissé, au plus tard **le 30 Août 2022 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention :

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 593 420 (Un million cinq cent quatre-vingt-treize Mille quatre cent vingt) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier Consultation Restreinte sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation restreinte, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 30 Août 2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bipindi(CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

A. Les critères éliminatoires .

a. Dossier administratif incomplet (défaut de caution de soumission) ou non conforme (sous réserve des

dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002ICABIPM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;

b- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

1. N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années ;
2. du non-respect de deux critères essentiels ;

e. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

B. Les critères essentiels:

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) PRESENTATION GENERALE (02 CRITERES) ;

ii) L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (02 CRITERES) ;

iii) MOYENS HUMAINS (04 CRITERES) ;

iv) MOYENS MATERIEL (05CRITERES) ;

v) METHODOLOGIE D'EXECUTION (05CRITERES) ;

vi) CAPACITE FINANCIERE. (02CRITERES).

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché à l'une des Entreprises soumissionnaires ci-après, autorisées à concourir suivant l'autorisation de gré à gré n° 003157ILIPRCIMINMAP/SGIDGMIIDMAIINC du 14 Juillet 2022 dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offres aura été évaluée la moins disante. Il s'agit de :

1- HINTERLAND LOGISTICS AND SERVICES (HLS) SARL P.0 BOX 56 BAMENDA, NORTH WEST

REGION, CAMEROUN.

2- PREMIUM SERVICES SARL P.0 BOX 56 BAMENDA, NORTH WEST REGION, CAMEROUN.

3- ETS PURE ENGINEERING B.P BOX 4116 BAMENDA, TEL : 674 18 35 46.

NB: Les entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours des exercices budgétaires 2017, 2018, 2019,2020 et 2021 devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.



15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du Secrétaire Général de la Commune de Bipindi

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 | 699 370 748.

BIPINDI le 26 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

ONGUENE

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00025 AMI/MINF/SG/DGI /DAG/SDBME/SB2022 DU 23 AOUT 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE REGIONAL DES IMPOTS DU CENTRE 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures des services fiscaux, le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré qualification pour les opérations sus indiquées.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection d'un Bureau d'Etudes Techniques ou un cabinet de BET, pour :

- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des travaux (OPC) ;
- le contrôle et le suivi des travaux ;
- la direction générale des travaux ;
- l'assistance à la réception des travaux.

3. Participation et origine

Les critères de qualification sont les suivants :

- être installé sur le territoire national ;
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - disposer ou s'engager à recruter le personnel qualifié pour les prestations à réaliser ;
 - avoir une bonne expérience dans le domaine de la maîtrise d'œuvre des travaux publics ;
 - présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

4. Remises des offres

pplns:o="urn:schemas-microsoft-com:office:office" xmlns:w="urn:schemas-microsoft-com:office:word" xmlns:m="http://schemas.microsoft.com/office/2004/12/omml" xmlns="http://www.w3.org/TR/REC-html40">

Le dossier de candidature comportant deux volumes dont un (01) original et quatre (04) copies, doit être transmis sous pli fermé, au plus tard le 15 septembre 2022 à 10 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante : Direction Générale des Impôts (Direction des Affaires Générales, porte 402), et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 00025/AMI/MINFI/SG/DGI/DAG/2022 DU 23 AOUT 2022 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE REGIONAL DES IMPOTS DU CENTRE 1

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

5. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

III.1 : Volume 1 (Pièces administratives)

La première partie comprendra les documents administratifs suivants (originaux) datés, de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice 2022)

- une lettre de motivation timbrée dûment signée du candidat précisant l'étude sujette à candidature ;
- une attestation d'immatriculation timbrée (original) ;
- l'original de l'attestation de non redevance timbrée ;
- une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de 1^{er} rang agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- une attestation pour soumission en cours de validité délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- le certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
- l'accord de groupement le cas échéant.

L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet du dossier.

III.2 : Volume 2 (Dossier technique)

III-2-1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

III-2-1-1 : La proposition du candidat

Elle comprendra :

- l'introduction (compréhension des termes de référence);
- la présentation de la méthodologie proposée et une stratégie pour la réalisation de la mission;
- le calendrier des activités.

III-2-1-2 : La liste du personnel

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé selon les domaines, objet de candidature accompagné :

- du curriculum vitae de chaque personnel;
- de la copie du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme;
- de l'attestation de disponibilité de chaque personnel;
- de la définition des affectations proposées pour chaque personnel.

Pour la réalisation des prestations, le personnel clé qui doit posséder au minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle, comprendra les experts à temps plein suivants :

Ingénieur de Génie Civil (option calcul de structure) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIG) ;

Ingénieur des techniques industrielles ;

Ingénieur ou Technicien Supérieur de Génie Civil ;

Géotechnicien ;

Electricien.

EXPERT PONCTUEL

Architecte;

III-2-1-3 : Les références du candidat

Le candidat présentera ses références (cohérentes avec les prestations visées) tout en précisant le nombre d'années d'expériences pour les prestations similaires.

Pour être valide, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- un extrait des premières et dernières pages des contrats antérieurs passés avec l'administration ;
- un procès-verbal de réception des prestations.

III-2-1-4 : Les moyens technique et matériel du candidat

Le candidat présentera les moyens technique et matériel (cohérentes avec les prestations visées) qu'il affectera pour la réalisation des prestations prévues dans le présent avis, assorti de la justification de leur propriété.

III-2-2 : Critères d'évaluation du dossier technique

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

a) critères éliminatoires

dossier administratif incomplet ou non conforme au terme du délai de 48 heures ;

être sous le coup d'une suspension des marchés publics ;

Ingénieur non inscrit à l'ordre ;

Note technique inférieure à 75%

b) Critères de pré-qualification

Proposition/méthodologie sur 15 points ;

Personnel sur 40 points

Références sur 30 points ;

Moyens techniques et matériels sur 15 points.

Seuls les candidats ayant satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères d'évaluations ci-dessus cités seront



retenus.

6. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux prestataires qui le désirent à l'adresse suivante : Direction Générale des Impôts (Direction des Affaires Générales, porte 402).

YAOUNDE le 23 Aout 2022

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/PDVIR/CUD/UTL/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 REALISATION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DOUALA 3EME ET DOUALA 5EME AU CAMEROUN PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PRÊT CRÉDIT IDA NO 6132-CM

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du PDVIR publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.

La République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financerle Projet de Développement des Villes Inclusives Résilientes (PDVIR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la « **réalisation des travaux de plantation d'arbres dans les arrondissements de Douala 3^{ème} et Douala 5^{ème} au Cameroun.**

2. Consistance des prestations

Le Maire de la Ville de Douala (Maître d'Ouvrage) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de plantation d'arbres dans les Communes d'arrondissements de Douala 3ème et Douala 5ème, Camerounet comprenant les activités ci-après :

- Consultation préalable avec les acteurs institutionnels en charge des forêts et de l'environnement ;
- Travaux préparatoires (Le nettoyage du site, Installation de chantier de l'entreprise et repli du chantier, projet d'exécution, et plan de recollement);
- Fourniture et plantation des plants de Terminalia mantaly dans le lit majeur du cours d'eau et le Bassin de rétention;
- Fourniture et plantation des plants d'Eucalyptus niphophila dans le Bassin de rétention ;
- Fourniture et plantation des plants de Polyalthia longifolia ou " veuves pleureuses » le long des voies de service ;
- Mesures d'atténuation des impacts environnementaux, sociaux, de santé, d'hygiène et sécurité (ESHS) ;
- Entretien et suivi des plants pendant un (01) an après la réception de la phase plantation.
- Gestion de la période de garantie pendant un (01) an après la réception provisoire.

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

Commune	Quartiers	Tronçons	Longueur du linéaire (m)	
				Nombre de <i>Polyalthialongifolia</i> ou «
LOT 1 : Douala 3 ^{ème}	Cité des Billes, zone industrielle	3.16	867	
		3.19	920	
		3.20	450	
		3.22a	954	
		3.22b	456	
LOT 2 : Douala 5 ^{ème}	Malangue, Pindo, (PK11), Logpom,	5.1	409,7	
		5.2	590,3	
		5.3	660	
		5.4a	200	
		5.4b	300	
LOT 3 : Douala 5 ^{ème}	Malangue, Pindo (PK11), Logpom,	5.5	460	
		5.6	100	
		5.7	1160,3	
		5.8	102,5	
	Bassin de retention (Pk 11)	5.15	389/50	
To-taux				
				TOTAL GE

NB : Un soumissionnaire peut soumissionner pour les trois (03) lots, mais en revanche ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

Les travaux sont répartis en **Trois (03) Lots**. La durée d'exécution des travaux pour chaque lot est de **dix-huit (18) mois** dont une période de mise en terre de **trois (03) mois** ; une période d'entretien et de suivi de **trois (03) mois** et une période de garantie de **douze (12) mois**.

3. Participation et origine

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres National (AON) spécifiées dans les mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et ses Crédits et Dons de l'AID » édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014) »

4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la **Communauté Urbaine de Douala** 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble 222 à Bonanjo ; ou directement auprès du Chef de Projet PDVIR (Chef de Cellule) au 696 94 28 /676 67 05 34, E-mail : s_mbountcha@yahoo.fr avec copie à cousin_robi@yahoo.fr, <mailto:>et à <mailto:>la Cellule de 9 heures à 15 heures (*heure locale*).

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en *Français* en formulant une demande émise en **CFA ou montant équivalent dans une monnaie librement convertible**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi. La méthode de paiement sera **en espèces dans le compte Spécial CAS ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics des régions et des villes de Limbé et Dschang.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises, à l'adresse ci-dessus (point 4 de l'Avis d'Appel d'Offres) au plus tard le **27 SEPTEMBRE 2022**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la **Communauté Urbaine Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo, Cameroun, le 27 SEPTEMBRE 2022 à 13 heures (heure locale).**

Chaque offre, sera rédigée en français et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies et une copie numérique. L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« APPE

N° 017

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE PLANTATION D'AR

« A N'OUVRIR

Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre*, pour chacun des lots sollicités comme suit :

- Lot 1 : 500 000 FCFA ;

- Lot 2 : 960 000 FCFA ;

- Lot 3 : 940 000 FCFA.

Les offres resteront valides pendant une période de cent vingt (120) jours après la date de remise des offres.

NB : la Garantie de l'offre reste valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de **cent quarante**

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années le total des paiements mandatés reçus pour les marchés d'un montant
- Avoir réalisé au cours des 05 dernières années jusqu'à la date limite de remise des offres : deux (02) marchés de travaux

- LOT 1 : Quinze millions (15 000 000) de FCFA HTVA ;

- LOT 2 : Vingt millions (20 000 000) de FCFA HTVA ;

- LOT 3 : Vingt millions (20 000 000) de FCFA HTVA.

- Justifier de la disponibilité du matériel et des équipements essentiels pour l'exécution des travaux ;
- Justifier de la disponibilité d'un personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux de nature
- Disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à dix millions (10 000 000) de francs CFA

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'Offres pour

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est : la **Communauté Urbaine de Douala, Direction**

au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo.

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N° 002/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème

Autorité Contractante

(Chevalier du Mérite Camerounais)

COMMUNIQUE:

Par Décision Municipale N°003/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 du 17 juin 2022, l'Appel d'Offres *National Ouvert en Procédure d'Urgence* n° 006/AONO/ CAEDIIème/CIPM/2022 du 13 mai 2022 est attribué ainsi qu'il suit :

Objet	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution	Observations
la Maitrise d'œuvre pour les travaux d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70km),	<i>Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral</i>	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES TEL : 698 832 840	4.412.250FCFA tranche ferme	03 MOIS tranche ferme	Adjudicataire
			5.247.000FCFA tranche conditionnelle	04 MOIS tranche conditionnelle	

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la Mairie d'Edéa IIème dès diffusion du présent communiqué pour en recevoir notification.

EDEA le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU CMA DE NKOLMESSENGDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :
L'Entreprise **ETS TAKEN-UP CONSTRUCTION & CIE**, est **attributaire** de Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 du 28/06/2022 pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au CMA de NKOLMESSENG dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Montant TTC du Marché : **Huit millions quatre cent soixante-douze mille quatre cent quatorze (8 472 414) francs CFA.**
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

YAOUNDE le 18 Aout 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU EST

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET LA FAMILLE DU LOM ET DJEREM A BERTOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PAR DECISION N° 08/DR/B/SDG/SG/DAESC DU 26JUILLET 2022, LE MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES SUS VISE EST ATTRIBUE AU SOUMISSIONNAIRE CI-APRES

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC(FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	NADA CONSTRUCTION BP 642 BERTOUA TEL 699 515 890	10 000 000	DEUX MOIS

BERTOUA le 26 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

COMMUNE D'EDEA 2EME

COMMUNIQUE N° 001/C/CAEDIIÈME/SG/SAPM/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDIIÈME/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EKITE – POUT NKAK – NDEMBE Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS (3,70KM), DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème

Autorité Contractante

(Chevalier du Mérite Camerounais)

COMMUNIQUE:

Par Décision Municipale **N°002/DM/CAEDIIème/SG/SAPM/2022 du 28 juin 2022**, l'Appel d'Offres *National Ouvert en Procédure d'Urgence* n° **005/AONO/ CAEDIIème/CIPM/2022 du 13 mai 2022** est attribué ainsi qu'il suit :

Objet	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux d'entretien de la route EKITE – POUT NKAK – NDEMBE y compris la construction de deux (02) dalots (3,70km),	<i>Commune d'Arrondissement d'Edéa IIème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral</i>	CAMEROON ROAD MARKERS	89.963.989FCFA tranche ferme	03 MOIS	Adjudicataire
		TEL : 651 42 02 03 699 34 16 62	106.728.750FCFA tranche conditionnelle	04 MOIS	
				tranche conditionnelle	

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la Mairie d'Edéa IIème dès diffusion du présent communiqué pour en recevoir notification.

EDEA le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MBEI NJE Jean

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N° 003 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : les plis seront ouverts le **09 août 2022** à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de passation des Marchés du PEPS, située à « l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) » en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

LIRE : les plis seront ouverts le **29 août 2022** à 15 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la salle de réunion de la commission de passation des Marchés du PEPS, située à « l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin des bureaux du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) » en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

2. MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES MAJEURES DU LOT 2

Lot 2 Deux (02) Stations wagons 4X4 de puissance fiscale ? 09 CV

AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
<p>VERSION MANUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 4 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite manuelle 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4950x1885x1845 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4 permanent 	<p>VERSION MANUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 4 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2198 cm³ ● Boite manuelle à 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4893x1836x1836 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4
<p>VERSION AUTOMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 6 cylindres en V ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite automatique ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4950x1885x1845 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4 permanent 	<p>VERSION AUTOMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Puissance fiscale Supérieur ou égal à 09 CV ● Type de moteur : 5 cylindres en ligne ● Cylindrée Supérieur ou égal à 2982 cm³ ● Boite automatique à 6 rapports ● Source d'énergie : Gasoil ● Dimension (mm) Supérieur ou égal à 4893x1836x1836 ● Empattement (mm) Supérieur ou égal à 2790 ● Transmission 4x4

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 24 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2022 DU 26 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU NKAM (PHASE
1) -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Préfet du Département du Nkam lance pour le compte du Délégué Départemental des Affaires Sociales du Nkam à Yabassi un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU NKAM (PHASE 1) -DEPARTEMENT DU NKAM.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **Vingt-Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Yabassi, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-deux mille (42 000) F CFA** à la Recette des Finances de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **21 septembre 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2022 DU 26 AOUT 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES
SOCIALES DU NKAM (PHASE 1) -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 septembre 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-exécution d'un projet de construction de bâtiment neuf d'un montant ? 20 000 000 TTC
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années (2021-2020-2019), et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note inférieure à 16 sur 21

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation des Affaires Sociales du Nkam à Yabassi et à la Préfecture du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 24 Aout 2022

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE MUYUKA

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION N 002/RQ/MAYOR-MUYUKA/MCITB/PIB 2022 OF 10/08/2022 FOR THE INSTALLATION OF SIX CORPSE FREEZING BOX IN MUYUKA COUNCIL MORTUARY

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2022 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Muyuka Council launches a Request for Quotation.

2. Nature of services

The supplies comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated costs of the supplies after preliminary studies is 20,000,000 FCFA

4. allotment

The supply is in one lot;

5. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this request for quotation.

6. Financing

Services which form the subject of this request for quotation shall be funded by the Public Investment Budget of the 2022 financial year. Budget head No: 56 27 100 02 641938

524416 Credit number

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this request for quotation, at the **Muyuka Council Office**, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the *Muyuka Council* as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of: **50,000 FCFA**, payable at *Muyuka Municipal Treasury*

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the **Mayor Muyuka Council** on **02/10/2022 at 8:00am** local time and should carry the inscription:

« Request for quotation

**NQ 002/RQ/MAYOR-MUYUKATIVICITB/PIB 2022 OF 10/08/2022
FOR THE INSTALLATION OF SIX CORPSE FREEZING BOX IN**

MUYUKA COUNCIL MORTUARY

"To be opened only during the Rid - opening session"

10. Delivery deadline

The maximum period provided for the execution of the supplies is **Sixty (60) Days**.

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of finance and recognized by COBAC (Commission Bancaire pour l'Afrique Centrale) featuring on the list of banks on page 47 of this tender file of an amount of **400,000 FCFA**

NB: *It is set at 2 % of the estimated amount, all taxes inclusive, and with a validity period of ninety (90) days from the date the bids are opened.*

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the **Mayor Muyuka Council** on **02/10/2022 at 8:00am** local time and should carry the inscription:

« Request for quotation

**NQ 002/RQ/MAYOR-MUYUKATIVICITB/PIB 2022 OF 10/08/2022
FOR THE INSTALLATION OF SIX CORPSE FREEZING BOX IN**

MUYUKA COUNCIL MORTUARY

"To be opened only during the Rid - opening session"

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on **02/09/2022 at 9:00am** local time by the Muyuka Council Tenders Board in the Muyuka Conference Hall, located at the Muyuka Council Building. Only bidders may attend or their duly accredited representatives with Power of Attorney.

14. Evaluation criteria

It lacks any Administrative document; the bidder has 48hours to provide

The technical score is less than the minimum required (

- It has any fake or forged document;
- Absence of any quantified unit price.

Noncompliance with the model bid documents. Absence of the manufacturer's prospectus and manual

Absence of license or authorization from the manufacturer

II. Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

v Attestation of Solvency from a recognized bank not less than **5,000,000 FCFA** Yes /No

v References of similar jobs; Yes / No

v Availability of spare parts and/or after sales service Yes/ No

v Experience of supervisory staff Yes / No

v Methodology Yes / No

v Turnover as in business license above or equal 10 **000,000 FCFA** Yes / No

Qualified personnel relevant for the supply

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the *Muyuka Council Office* from Monday to Friday between 7.30 am and 3.30pm

BUEA le 10 Aout 2022

Le MAYOR

LANDJNOU DJOMGOUE Lazare

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/BIS /AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 25/08/22 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTES LEGUMINEUSES A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE WAKWA, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 31 053065210221

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, Maître d'Ouvrage Délégué, Le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, l'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de mise en place de plantes légumineuses a la Station Zootechnique de Waka .Arrondissement de Ngaoundéré 1er Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires,
- Acquisition des intrants.
- Opération culturelle

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées à **(Six millions de francs) 6 000 000 FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises agropastorales Installées sur le Territoire National.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées à **(Six millions de francs) 6 000 000 FCFA** par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du ministère de l'élevage, des Pêches et des Industriel Animales sur la ligne **d'imputation budgétaire 56 31 053 06 5210221**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture (SIGAMP), au numéro de téléphone 699 53 60 94 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP), Téléphone 699 53 60 94, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille francs 30 000 francs CFA**. représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Trésorerie Générale de Ngaoundéré**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP) au plus tard le **21/09/2022 à 09 heures**, et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/BIS /AONO/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/2022 DU 25/08/22 POUR LA MISE EN PLACE DE PLANTES
LEGUMINEUSES A LA STATION Z OTECHNIQUE DE WAKWA, ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER,
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, en procédure d'urgence.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **cent vingt mille francs 120 000 CFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21/09/2022 à 10 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet Département de la Vina, au numéro de téléphone 699 53 60 94.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.
- La fausse déclaration ou pièces falsifiée
- La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les 48heures après le dépouillement
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'une quantité
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.
- La fausse déclaration ou pièces falsifiée

La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les 48heures après le dépouillement

- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'une quantité
- La note technique inférieure à 70% de OUI
- Absence d'une déclaration sur l'honneur

Le non abandon d'une marché au cours des trois dernières années et entreprise non défaillante

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur;

- 1- Le chiffre d'affaires des trois (03) dernières années
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres
- 3- Les références de l'entrepreneur dans le domaine agricole
- 4- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- 5- L'expérience du personnel d'encadrement
- 6- Les propositions techniques

Le non-respect de deux (02) critères entraîne l'élimination de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Services des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré (SIGAMP) au numéro de Téléphone 699 53 60 94.

NGAOUNDERE le 25 Aout 2022

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

COMMUNE DE NDOM

ADDITIF N°01 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DANS 03 CSI: LIKOUND-NDOG MONGO, KOMBE II ET BOBADJANG, DANS LA COMMUNE DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM, MAITRE D'OUVRAGE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUSVISE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y RELATIF EST MODIFIE COMME SUIVANT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un et six copies marquées comme tels), seront déposées à la Commune de Ndom, au plus tard le 31/08/2022, à 11 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DANS 03 CSI : LIKOUND-NDOG MONGO, KOMBE II ET BOBADJANG, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un et six copies marquées comme tels), seront déposées à la Commune de Ndom, au plus tard le 15/09/2022, à 11 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NDOM/CIPM/2022 DU 02/08/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL MEDICAL DANS 03 CSI : LIKOUND-NDOG MONGO, KOMBE II ET BOBADJANG, ARRONDISSEMENT DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 31/08/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Ndom et se fera en un temps.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 15/09/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Ndom et se fera en un temps.</p>

NDOM le 25 Aout 2022

Le MAIRE

BATOUM René

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !